

CONVENTION CADRE « PETITES VILLES DE DEMAIN » VALANT CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

Pour la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre et les
communes de Crécy-en-Ponthieu et Rue

ANNEXE 1

SYNTHESE DES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

Sommaire

Sommaire.....	2
Diagnostic territorial de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre	4
Diagnostic territorial de la commune de Crécy-en-Ponthieu.....	10
1. Localisation	10
1.1. Topographie spécifique, paysage	10
2. Démographie	14
2.1. Etat des lieux	14
2.1.1. Evolution globale de la population	14
2.1.2. Age de la population.....	15
2.1.3. Autres caractéristiques.....	16
2.2. Synthèse et enjeux	17
3. Urbanisme et habitat.....	18
3.1. Etat des lieux	18
3.1.1. Habitat	18
3.1.2. Espaces publics et accessibilité.....	22
3.1.3. Commerces.....	23
3.2. Synthèse et enjeux	25
4. Economie, emploi, commerce, tourisme	27
4.1. Etat des lieux	27
4.1.1. Tissu économique local	27
4.1.2. Emploi et chômage	28
4.1.3. Scolarité et formation.....	30
4.1.4. Tourisme	30
4.2. Synthèse et enjeux	31
5. Services à la population.....	32
5.1. Etat des lieux	32
5.1.1. Services et équipements présents sur le territoire	32
5.1.2. Santé.....	32
5.1.3. Mobilités.....	32
5.2. Synthèse et enjeux	36
6. Transition écologique	37
7. Sources	38
Diagnostic territorial de la Commune de Rue	39
1. Localisation	39
1.1. Topographie spécifique, paysage	39
2. Démographie	39

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

2.1.	Etat des lieux	41
2.1.1.	Evolution globale de la population	41
2.1.2.	Age de la population.....	42
2.1.3.	Autres caractéristiques.....	43
2.2.	Synthèse et enjeux	44
3.	Urbanisme et habitat.....	45
3.1.	Etat des lieux	45
3.1.1.	Habitat	45
3.1.2.	Espaces publics et accessibilité.....	49
3.1.3.	Commerces.....	50
3.2.	Synthèse et enjeux	52
4.	Economie, emploi, commerce, tourisme	54
4.1.	Etat des lieux	54
4.1.1.	Tissu économique local	54
4.1.2.	Emploi et chômage	55
4.1.3.	Scolarité et formation.....	57
4.1.4.	Tourisme	57
4.2.	Synthèse et enjeux	58
5.	Services à la population.....	59
5.1.	Etat des lieux	59
5.1.1.	Services et équipements présents sur le territoire	59
5.1.2.	Santé.....	59
5.1.3.	Mobilités.....	59
5.2.	Synthèse et enjeux	62
6.	Transition écologique	63
7.	Sources	64

Diagnostic territorial de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Les services à la population : services pédagogiques

L'enjeu du renouvellement de la population

En termes de dynamiques démographiques, le territoire de la CCPM perd des familles chaque année : -2,2 % en 10 ans (2008 – 2018) contre -1,3 % à l'échelle de la Somme. Ce constat peut être mis en parallèle avec la lecture du solde naturel du territoire qui est de plus en plus déficitaire. Il est important de noter que cette baisse démographique est également notable à l'échelle régionale : les Hauts-de-France sont la région qui a connu la plus grande perte de population en 2020.

La tendance démographique est à la baisse malgré l'existence d'une offre de services, intercommunaux notamment, bien développée. Ainsi la question de l'attractivité du territoire se pose pour redynamiser les tendances démographiques en attirant des jeunes et des familles avec enfants.

Des modes d'accueil petite enfance bien présents sur le territoire

La couverture en modes d'accueil sur le territoire est globalement satisfaisante : un nombre de places d'accueil pour 100 enfants se trouvant dans la moyenne nationale, principalement porté par les places chez des assistants maternels. Comme ailleurs en France, la profession d'assistants maternels est de moins en moins attractive et moins plébiscitée par les parents par rapport à l'accueil collectif. Ce phénomène se vérifie sur le territoire de la CCPM puisque le nombre d'assistants maternels rencontre une baisse d'autant plus forte qu'ailleurs en France.

Une intercommunalité engagée pour la qualité des accueils périscolaires et extrascolaires sur son territoire

En termes de modes de garde pour les plus de 3 ans, la CCPM dispose de plusieurs accueils de loisirs sur les périodes de vacances scolaires. Un séjour de vacances est également organisé à destination des 11/17 ans. Ce fonctionnement en régie a été harmonisé sur l'ensemble du territoire, à la suite de la fusion des 3 anciennes intercommunalités. Les services périscolaires et extrascolaires ont ainsi été mutualisés, dans une optique de rationalisation des moyens et de montée en qualité et en cohérence pour les parents.

La réussite éducative malgré la baisse du nombre d'enfants scolarisés

Le territoire compte 21 écoles pour 71 communes, dont 7 regroupements pédagogiques concentrés permettant d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement, la cohésion entre équipes pédagogiques et de mutualiser le matériel numérique notamment. Parmi les 21 écoles, plusieurs sont identifiées comme des écoles du XXIème siècle (performantes énergétiquement, équipées numériquement, conformes aux normes et exigences actuelles, etc.). Toutefois, un certain nombre d'établissements ont encore une marge de progression pour arriver à ce niveau de services, engendrant un manque d'équité sur le territoire entre les

RF Préfecture de la Somme Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 13/07/2023 080-200070936-DE_2023_093A-AU
--

Un territoire aux ressources sportives

De nombreux équipements sportifs existent sur le territoire et 92 associations sportives offrent des activités pour les enfants, les jeunes et les adultes. Les loisirs de plein-air sont ainsi une des composantes de l'attrait touristique du territoire mais profitent aussi aux habitants. Le

Un territoire ayant un véritable potentiel culturel à développer et à mettre en valeur

La CCPM présente une carence sur l'ensemble du territoire en termes d'équipements culturels et d'espaces de pratiques culturelles. Pourtant une partie des nouveaux arrivants sur le territoire est un public attachant de l'importance aux activités culturelles.

La CCPM est un territoire de patrimoine mais qui n'est pas toujours suffisamment mis en valeur, notamment en ce qui concerne le « petit patrimoine ».

Les services à la population : services accompagnement

La nécessité de favoriser le bien-être des seniors dans un contexte de vieillissement de la population

Dans un territoire comptant une grande part de seniors et dont le vieillissement se poursuit (+ 5 % de 75 ans et plus en 10 ans) il y a une volonté de mettre en place et de pérenniser des dispositifs et services pour favoriser le bien-être et le bien vivre des personnes âgées.

Le vieillissement de la population peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Une baisse des tranches d'âge familiales,
- Un vieillissement de la population native du territoire,
- L'attractivité du territoire auprès de retraités ayant des résidences secondaires sur le territoire, attirés par l'offre de services pour personnes âgées.

Des services existants sur le territoire pour favoriser l'autonomie des personnes âgées

Différents services sont d'ores et déjà proposés sur le territoire pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Des services d'aides à la personne anticipant une tension à venir sur l'offre

Deux grandes tendances de fond se dessinent sur le territoire et engendrent une inadéquation entre l'offre et la demande de services auprès des personnes âgées : le vieillissement de la population, laissant envisager une future tension sur les services du territoire ; les difficultés de recrutement dans le domaine de l'aide à domicile.

A noter également des différences territoriales entre le littoral où une part plus importante de personnes âgées résident et qui attirent les propriétaires de résidences secondaires et l'intérieur des terres attirant plus de familles en activité grâce à la proximité avec les bassins d'emploi.

L'accompagnement à l'utilisation du numérique, une composante forte des services intercommunaux

La CCPM intervient pour pallier l'absence des services, à la suite des réformes des services de l'Etat, dans un objectif final de garantir l'accès aux services pour tous.

L'aménagement du territoire : urbanisme et habitat

L'urbanisme, une compétence multi-partenariale

La CCPM s'est dotée d'un service urbanisme mutualisé (SUM) afin d'instruire les demandes d'urbanisme de 22 des 71 communes. Le service urbanisme intercommunal accompagne également les communes dans la gestion de l'évolution de leurs documents d'urbanisme.

Le développement des communes face au Zéro Artificialisation Net (ZAN)

La CCPM porte la démarche de PLUi qui a débuté en 2022, une démarche représentant une forte attente de la part des acteurs du territoire.

Un cadre de vie attractif induisant une demande de logements importante

La CCPM possède un cadre de vie attractif : espaces naturels, peu de « bétonisation », force du réseau routier et autoroutier pour relier les grands pôles. En témoigne notamment l'indicateur de l'ancienneté moyenne d'emménagement, plus élevé que dans le reste du Département et de la France métropolitaine, le territoire fixe ses populations. Par ailleurs l'attractivité du territoire peut se lire via le niveau de tension sur l'offre immobilière.

Le développement touristique du territoire et ses impacts sur l'habitat

Le territoire de la CCPM étant un lieu attirant de nombreux touristes, cette attractivité impacte les conditions de vie des habitants locaux. En effet, le marché du logement dans les communes littorales est saturé et onéreux. Une grande majorité des résidences sont des résidences secondaires dans les communes littorales. La part de résidences secondaires pose ainsi l'enjeu de l'accession à la propriété dans ces communes concernées. C'est également un enjeu fort en termes de logement des saisonniers.

Un parc social attractif mais peu développé malgré une demande bien présente

Plusieurs indicateurs illustrent l'attractivité du parc social (vacance faible, nombre de demande élevé, date moyenne de construction du patrimoine récente...).

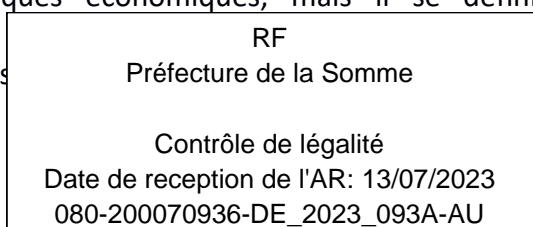
La rénovation énergétique, un axe de travail majeur pour les années à venir

Une ancienneté du parc de logement à est l'origine de situations d'inconfort et de potentielles situations de précarité énergétique. La CCPM est d'ores et déjà engagée dans la lutte contre la précarité énergétique.

L'aménagement du territoire : développement économique, touristique et numérique

Un tissu économique porté principalement par le tourisme et l'agriculture

Le territoire se caractérise par différentes dynamiques économiques, mais il se définit principalement par deux grands secteurs économiques. L'industriel est moins porteur dans la CCPM que dans le res



La valorisation de la région agricole du Ponthieu-Marquenterre

Bien que sur le littoral la dominante économique soit touristique, l'agriculture y est aussi présente : le secteur agricole est une réalité commune aux différentes zones géographiques du territoire de la CCPM. A ce titre, la valorisation de la région agricole apparaît comme un enjeu important pour les années à venir dans la CCPM.

Le rayonnement touristique du territoire dans la globalité

La baie de Somme est une grande destination touristique française. Elle détient à ce titre le label de Grand site de France depuis 2011. Mais, au-delà du littoral, le territoire est doté d'une richesse naturelle et patrimoniale, répartie sur l'intégralité du territoire.

Les acteurs du territoire évoquent la nécessité de mettre en lien le littoral et les terres afin de créer une cohérence touristique sur le territoire et d'enrichir l'intégralité du territoire.

La diversification du tissu touristique pour maintenir et développer l'activité en lien avec le tourisme

Les acteurs du territoire évoquent le tourisme de nature comme étant la grande force du territoire. Afin de poursuivre le développement de la destination « nature », de nombreux acteurs évoquent la nécessité de développer les circuits de mobilités douces et la pratique du vélo.

Le défi du recrutement

De nombreux acteurs économiques rencontrent des difficultés à pouvoir leurs offres d'emploi sur le territoire de manière pérenne, complexifiant le développement économique et la montée en gamme des activités.

L'opportunité de nouvelles Zones d'Activités Economiques (ZAE) en question

La raréfaction du foncier d'entreprise est également identifiée sur le territoire comme un frein au développement économique. Le territoire compte à ce jour 2 zones d'activités économiques. En termes de dynamisme entrepreneuriale, le territoire de la CCOM se situe en deçà de la moyenne régionale : 50 entreprises créées pour 10 000 habitants contre 66 dans les Hauts-de-France. Une différence de dynamisme sur le renouvellement du tissu entrepreneurial se note sur le territoire.

L'incontournable dimension « numérique » du développement du territoire

Le déploiement du réseau de la fibre FTTH est une attente partagée par de nombreux acteurs sur le territoire. Le SDATAN prévoit la couverture du territoire intercommunal d'ici 2024. En sus de la fibre, le réseau de téléphonie est également considéré comme perfectible sur le territoire.

L'environnement et la mobilité : préservation de l'environnement

La protection des espaces naturels pour léguer un patrimoine naturel aux générations futures

Le territoire de la CCPM étant vaste, il se démarque par sa
Cette pluralité implique l'existence de différentes zones d

RF Préfecture de la Somme Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/07/2023 080-200070936-DE_2023_093A-AU
--

zone spéciale de conservation, sites Ramsar, sites Natura 2000, etc.).

Différents dispositifs permettent ainsi un meilleur encadrement des pratiques sur les espaces naturels sensibles afin d'éviter la dégradation des espaces naturels.

La protection des espaces naturels pour la valorisation en atout d'attractivité

La CCPM est également engagée pour la protection des espaces naturels et de la biodiversité afin de préserver l'attrait touristique et résidentiel lié aux milieux naturels. A cet égard, la labellisation « Parc Naturel Régional » depuis le 28 juillet 2020 de la Baie de Somme Picardie Maritime est une véritable force et un outil puissant pour atteindre cet objectif.

L'anticipation d'évolutions naturelles et des impacts du changement climatique

La CCPM dispose d'un rôle fort pour assurer la protection des habitants face aux risques naturels très présents sur le territoire. Le territoire est concerné par des risques d'inondations et de submersions marines ainsi que par des risques d'érosion. Le PCAET comporte un volet sur la préservation des milieux naturels.

Une intercommunalité fortement engagée pour la collecte et la gestion des déchets

Le poste de dépenses « Gestion des déchets » représente le budget de fonctionnement le plus important de l'intercommunalité avec 5,6 millions d'euros en 2020. La CCPM agit sur différents volets de la gestion des déchets :

- La collecte des déchets pour laquelle un travail important d'harmonisation entre les 3 anciennes CC a été réalisé ;
- La prévention et la sensibilisation à la baisse de la consommation de déchets et au tri des déchets.

Une production énergétique à amplifier et à diversifier via les énergies renouvelables notamment

Le territoire compte 38 mâts éoliens répartis sur 3 parcs, représentant 97 % de la production en électricité de l'EPCI. Les 3 % restants sont produits par l'énergie solaire. Un projet de méthanisation est à l'étude actuellement sur le territoire fin de valoriser un potentiel de méthanisation estimé à environ 400 GWh.

L'environnement et la mobilité : préservation de l'environnement

En termes de mobilité

C'est un territoire bien relié aux grands pôles grâce au réseau routier et autoroutier (A16 / A28) et aux trois gares qui se situent à Pont-Rémy, Rue et Noyelles-sur-Mer permettant de relier Paris et Amiens grâce à une ligne direct. C'est aussi un territoire peu maillé en son sein : de nombreux acteurs mettent en avant des difficultés de mobilité d'un certain nombre d'utilisateurs (jeunes, seniors, touristes, actifs, etc.) pour se déplacer sur le territoire du fait notamment :

- D'un manque de diversification des moyens de mobilité possibles,
- De l'enjeu de la sécurité pour se déplacer à vélo,
- De l'efficacité des transports en commun à améliorer

La dépendance à la voiture, une réalité rurale

44 % des habitants de la CCPM disposent de deux voitures : un taux plus élevé qu'ailleurs. Cette donnée appuie le constat cité préalablement d'alternatives à la voiture peu nombreuses. A noter toutefois que 11 % des ménages ne possèdent pas de voiture.

La voiture est le moyen de transport privilégié des actifs du territoire. Par ailleurs, de plus en plus d'actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence, augmentant l'utilisation de la voiture et les déplacements pendulaires.

Les mobilités durables, des axes à développer

En lien avec la réduction de la dépendance à la voiture, des réflexions sur le développement de modes de mobilité durable ont lieu afin de répondre aux besoins de deux grands types d'utilisateurs : les habitants et les touristes. En termes de mobilité, les projets dépassent le territoire intercommunal, ce qui implique de travailler de manière partenariale.

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

Diagnostic territorial de la commune de Crécy-en-Ponthieu

1. Localisation

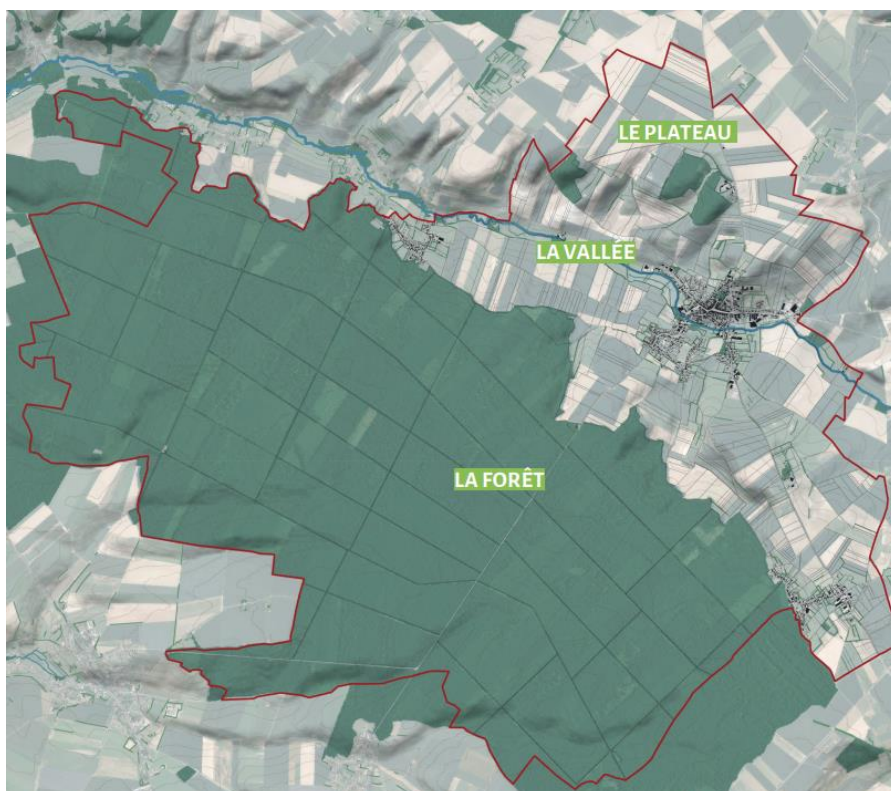
1.1. Topographie spécifique, paysage

La commune de Crécy-en-Ponthieu est couverte sur ses deux tiers d'un massif forestier remarquable¹, et pour le reste, de terres agricoles partagées entre prés pâturés et grandes cultures. Traversée dans sa partie nord-est par la vallée de la Maye, la commune est marquée par cet évènement topographique qui contraste avec les grandes étendues forestières et cultivées.

Si le sud du territoire est presque entièrement forestier, la partie nord compte quelques boisements de petite taille. Le plateau cultivé offre des horizons lointains ponctués par des haies et quelques bosquets boisés, notamment en bordure du plateau où la topographie devient plus accidentée. Ce paysage de grandes cultures s'étend à perte de vue et les perspectives sont d'autant plus marquées que lorsque l'on regarde au sud, on surplombe la vallée de la Maye, et on aperçoit au loin la forêt de Crécy.

Traversant la commune dans un axe sud-est nord-est, la Maye n'est pas une rivière très encaissée. Pourtant, la topographie de ses coteaux crée un vrai évènement dans ce paysage relativement plat et régulier. La vallée est une entité marquante, où on aperçoit les restes d'un bocage préservé, des pâtures et un couvert forestier clairsemé entre bosquets et haies champêtres.

Etude de programmation des aménagements d'espaces publics du centre-bourg, Atelier POWA, 2023



¹ Etude de programmation des aménagements d'espaces publi

Le plateau, paysage à ciel ouvert

Les basculements du plateau vers la vallée sont des lieux importants pour l'identité du territoire. Les points de vue qu'on y découvre sont prisés et permettent d'embrasser le grand paysage. Depuis le site de la Bataille, on peut observer en même temps le plateau cultivé, une partie de la vallée et le plateau forestier au sud. Ce belvédère est aussi une porte d'entrée du bourg qui est un atout majeur dans la mise en scène du bourg, de son histoire et de son paysage. Le transect plateau/coteau/vallée est complet et se comprend au premier regard. Mais ce site ne valorise pas assez les atouts de sa situation géographique

La Maye, vallée discrète

La Maye est une petite rivière, peu profonde, à l'écoulement lentique, associée à une multitude de milieux humides riches, d'une biodiversité et d'une avifaune attachée au contexte géographique de la Baie de Somme. La vallée qu'elle façonne est relativement large et ouverte mais elle reste discrète à l'œil du visiteur. Ses traversées ne sont pas forcément signalées et souvent encore moins mises en valeur. Ce n'est que lorsque l'on se rapproche de la côte, que la Maye devient un « événement touristique » dont on peut longer et observer les sinuosités dans ses marais avant qu'elle ne soit canalisée. Pourtant, la Maye est un véritable atout pour la commune de Crécy-en-Ponthieu qui n'est pas encore suffisamment valorisée. La rivière (même asséchée) est un vecteur essentiel de lecture du paysage au sein du bourg qu'il faudra révéler.

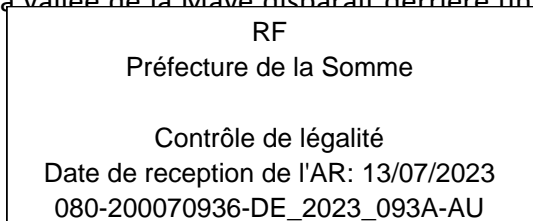
La forêt, présence et absence

La forêt domaniale de Crécy est un des massifs forestiers les plus vastes de la région (4322ha), c'est un des maillons essentiels des corridors écologiques entre la vallée de l'Authie et la vallée de la Somme. La présence d'un tel boisement a un impact économique et sociologique fort sur les communes où elle s'étend et sur ses habitants : on la traverse, on s'y promène, on y chasse, on vend son bois, on s'en sert comme atout touristique, ... Plus de 3700 ha de la forêt sont compris dans les limites communales de Crécy-en-Ponthieu, et pourtant, depuis le bourg, presque aucune indication ne permet au visiteur de savoir par où rejoindre la forêt à pied ou à vélo. On la voit, mais on l'atteint difficilement, malgré le GR123 qui traverse la ville. La forêt est un milieu essentiel de la vie culturelle et écologique de la commune, dont il faudra conforter les connexions physiques et visuelles, pour qu'on la perçoive depuis le centre-bourg.

Des entrées de ville aux seuils du bourg, un paysage routier omniprésent

Le grand paysage s'arrête aux portes de la ville

Il existe une réelle coupure entre les grandes entités paysagères de la commune lorsque l'on passe les portes de la ville. La forêt de Crécy est vite oubliée, la vallée de la Maye disparaît derrière une urbanisation peu qualitative d'entrée de ville. Le schéma



et d'entrée de bourg relevés aujourd'hui, et les sections qui les séparent. Ces tronçons représentent les coupures dans le grand paysage, par leur gabarit, leur aménagement, leur vétusté, l'absence de végétation ou encore leur ambiance péri-urbaine. C'est dans ces espaces que s'opère la déconnexion entre le grand paysage communal qui est d'une grande qualité, et le centre bourg à qui il ne manque pas grand-chose pour être très qualitatif aussi, du fait du caractère patrimonial de plusieurs bâtisses notamment.

Reconnecter le grand paysage au centre-ville

Très discrète et un peu oubliée, la Maye peut jouer un rôle important pour tisser des liens nouveaux entre le plateau et la forêt de Crécy. En faisant mieux exister ses traversées et en permettant de la longer, on peut imaginer que le cours d'eau soit un levier pour faire entrer le paysage dans le centre bourg. La forêt de Crécy doit aussi être une source d'inspiration pour que les axes pénétrants dans le bourg diffusent une ambiance forestière adaptée à un contexte urbain : diversifier la palette végétale, les essences d'arbres et la place qui leur est donnée, en favorisant une strate végétale arbustive et herbacée.

Entrer dans le bourg

Entrée nord, basculement et vues lointaines

Les deux départementales (D12 et D111) qui permettent d'arriver par le nord proposent chacune une transition du plateau vers le bourg. Offrant des vues sur la vallée et sur le plateau sud, ces deux arrivées en ligne droite à travers champs se ressemblent et se rejoignent à un carrefour qui pourra mériter une attention, notamment en termes de sécurité mais aussi de qualité d'aménagement (revêtement, signalétique, traitement végétal).

Ces deux constats se rejoignent sur un point d'importance : la mise en valeur des perspectives et des vues sur le grand paysage communal et la « première impression » que l'on veut donner aux personnes entrant dans le bourg. Effectivement, la végétation dense, persistante et très entretenue autour du site de la bataille ne permet pas d'inscrire le site dans son contexte géographique. Ce tampon végétal est assez opaque depuis la route mais aussi depuis le parking ainsi que le site de la bataille à proprement dit.

De la même manière, les constructions au bord de la D12 sont installées en crête de coteau et en bord de route, pour des raisons évidentes de praticité de fonctionnement, mais au détriment de la grande qualité paysagère du lieu. Si cette dernière semble plus complexe à modifier, nous pouvons néanmoins insister sur le fait que l'implantation de tels bâtis, ainsi que d'habitat, devrait faire l'objet d'un questionnement sur la cohérence vis-à-vis du paysage environnant

Entrée sud, une ruralité bien représentée

Une touche végétale permettrait d'apporter un peu de

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

sécurité des circulations douces.

Un paysage à amplifier en cœur de bourg

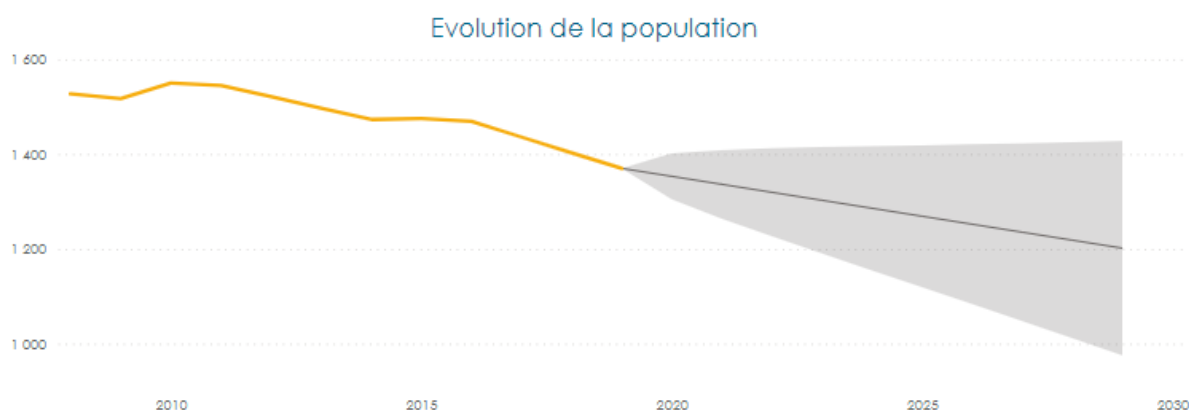
La commune de Crécy dispose de nombreux atouts paysagers et regorge de chemins pédestres aux alentours. Néanmoins, ces espaces verts ne sont pas mis en valeur et sont aujourd'hui peu fréquentés par les crécéens et crécéennes (25% d'entre-eux.elles ne fréquentent pas les espaces verts communaux).

2. Démographie

2.1. Etat des lieux

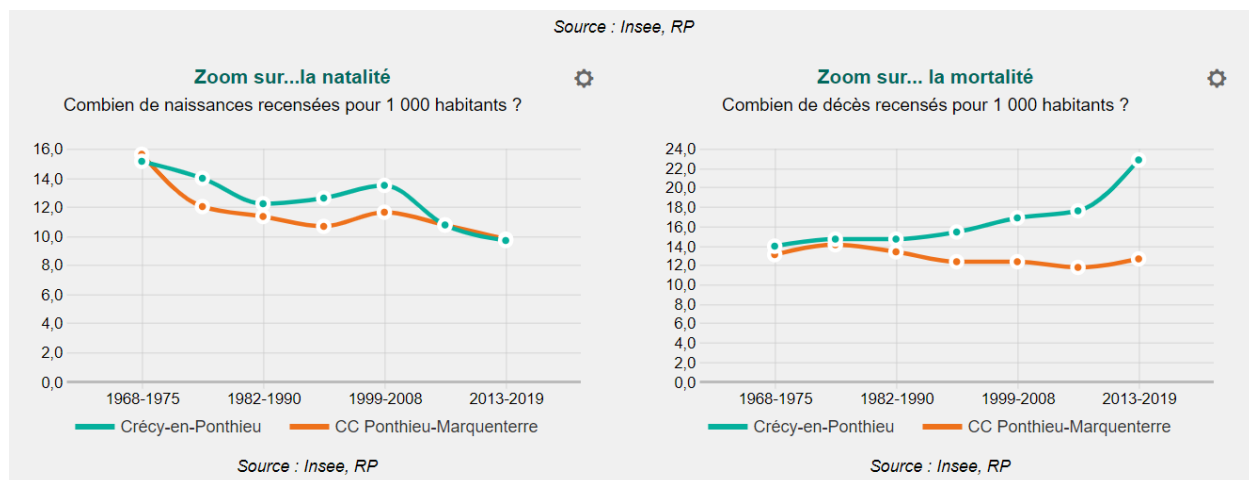
2.1.1. Evolution globale de la population

En 2019², la commune comptait 1 370 habitants sur son territoire. On constate une diminution de la population de 10,3 % entre 2008 et 2019. Cette dernière est plus importante que la diminution de la population au niveau de l'EPCI (- 0,7 %). La population départementale, elle, est en légère augmentation (0,4 %).



Portrait de territoire, Espelia, 2023

L'étude de la natalité et de la mortalité permet partiellement d'expliquer l'évolution de cette démographie. En effet, entre 1968 et 2019, le nombre de naissance pour 1 000 habitants est passé de 15,1 à 9,7³. On constate une évolution similaire au niveau de l'intercommunalité. De même, sur la même période, le nombre de décès recensés pour 1 000 habitants est passé de 13,9 à 22,9 (contre 13 à 12,7 au niveau de l'EPCI).



Observatoire des territoires, Insee, 2023

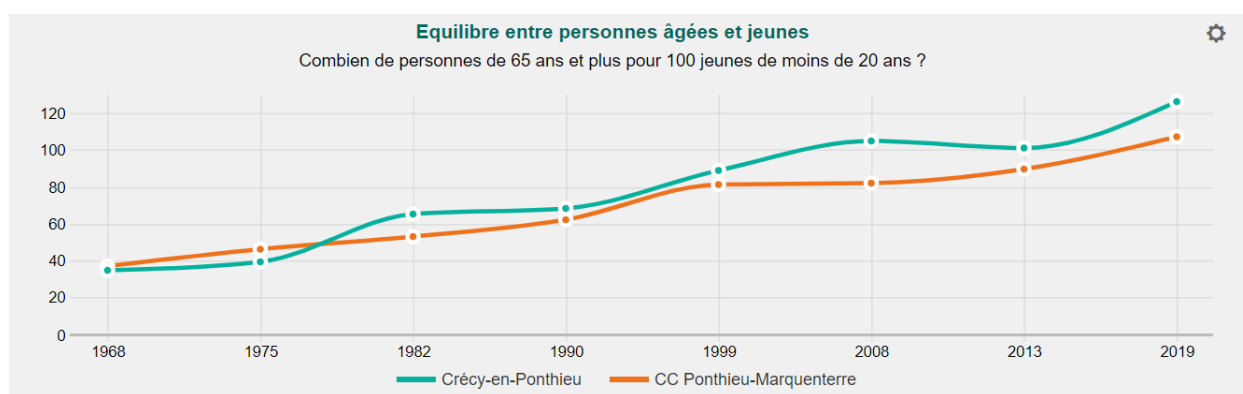
² Portrait de territoire, Espelia, 2023

³ Observatoire des territoires, Insee, 2023

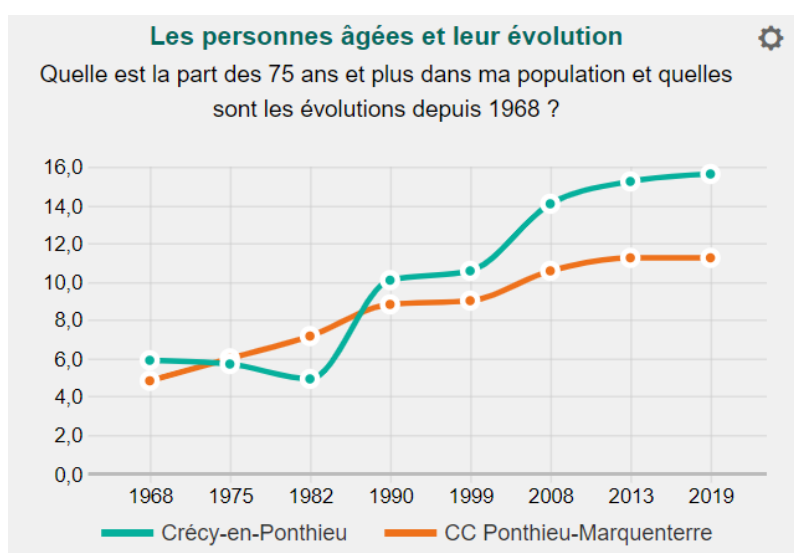
2.1.2. Age de la population

Sur la commune de Crécy-en-Ponthieu, on retrouve une part importante d'habitants de plus de 60 ans⁴ : 35 % (475), c'est plus qu'à l'échelle de l'intercommunalité et beaucoup plus qu'à l'échelle départementale et régionale (environ 25 %). C'est pourquoi l'indice de vieillissement est de 124, tandis qu'il est de 107 sur le Ponthieu-Marquenterre.

On remarque donc un vieillissement de la population sur le territoire de la commune de Crécy-en-Ponthieu. En 2008⁵, la commune comptait 32,6 % d'habitants de moins de 29 ans pour 29,5 % d'habitants de plus de 60 ans. En 2019, on comptait 30,22 % d'habitants de moins de 29 ans pour 34,7 % d'habitants de plus de 60 ans. La part de la population âgée de plus de 90 ans a évolué 1,74 % à 3,36 %.



Observatoire des territoires, Insee, 2023



Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁴ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA,

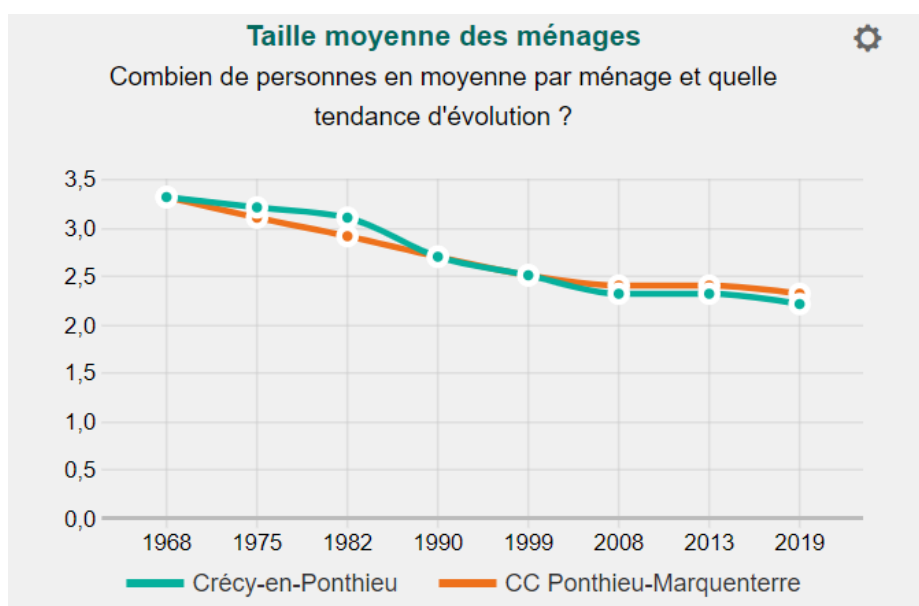
⁵ Portrait de territoire, Espelia, 2023

Parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, on constate que 35,5 %⁶ d'entre elles vivent dans des structures d'hébergement dédiées, contre seulement 11,8 % au niveau de l'intercommunalité. C'est plus qu'en 2013 où cette part s'élevait à 28,4 %. On constate également que 39,4 % des personnes de plus de 75 ans vivent seules (contre 40,6 % à l'échelle de l'EPCI). Ce constat pose alors des questions en termes d'adaptation des logements et, plus généralement, de la commune aux besoins spécifiques de ces individus.

2.1.3. Autres caractéristiques

En 2019⁷, le territoire comptait 580 ménages. Parmi ces ménages, plus de 37 % sont composés de 2 personnes, plus de 5 % sont des familles avec 3 enfants. On compte également plus de 17 % de familles monoparentales, soit plus qu'à l'échelle intercommunale (12,34 %) ou départementale (15,87 %). Ce taux de familles monoparentales a augmenté fortement depuis 2012, passant de 8,64 % à 17,11 % en 2019. Le territoire communal héberge également 32,76 % de personnes seules contre 29,21 % pour l'EPCI. Toutefois, au niveau du département, la part des personnes seules s'élève à 34,74 %.

Par ailleurs, la commune de Crécy-en-Ponthieu connaît une diminution de la taille moyenne des ménages passant de 2,53 en 1999 à 2,23 en 2018⁸. Cette diminution liée au desserrement de la population explique en partie la croissance du nombre de ménages et de résidences principales.



Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁶ Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁷ Portrait de territoire, Espelica, 2023

⁸ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA,

<p>RF Préfecture de la Somme</p> <p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/07/2023 080-200070936-DE_2023_093A-AU</p>
--

2.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

La commune de Crécy-en-Ponthieu a connu une diminution de sa population entre 2008 et 2019, principalement due à une baisse du taux de natalité et à une augmentation du taux de décès. La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est élevée dans la commune, dépassant les chiffres de l'intercommunalité, du département et de la région. Cette tendance au vieillissement s'observe également dans la répartition par âge, avec une diminution des jeunes et une augmentation des personnes âgées. Une part importante des personnes âgées de 75 ans et plus réside dans des structures d'hébergement, ce qui soulève des questions sur l'adaptation des logements et des services aux besoins de cette population spécifique.



Enjeux

- Adaptation au vieillissement de la population
- Adaptation à la monoparentalité, au desserrement et à l'augmentation des personnes seules
- Attirer de nouveaux habitants

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

3. Urbanisme et habitat

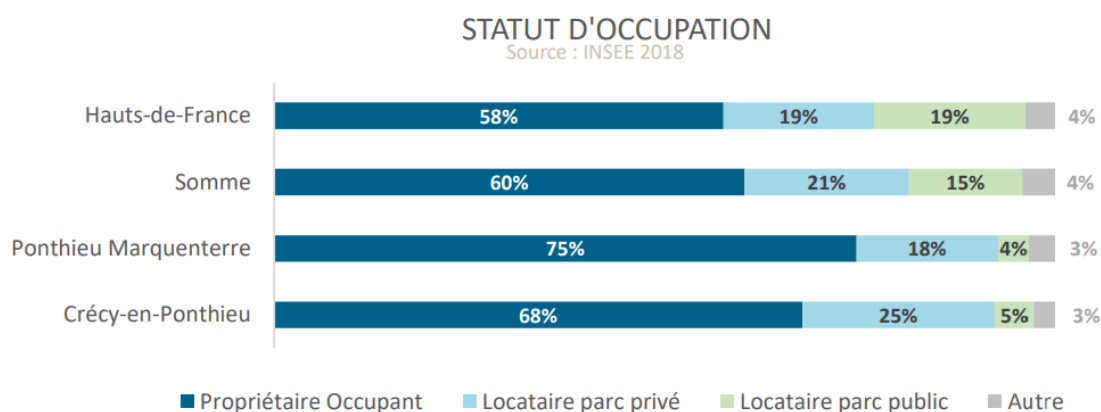
3.1. Etat des lieux

3.1.1. Habitat

Des propriétaires occupants prédominants

L'occupation du parc de résidences au sein du Ponthieu-Marquenterre indique une part importante de propriétaires, plus de 6 résidences principales sur 10⁹. A l'échelle départementale de la Somme, on retrouve la même proportion de propriétaires occupants.

Le parc locatif est plus présent sur la commune de Crécy-en-Ponthieu que sur le reste du territoire (Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre) et notamment le parc locatif privé (29 % - 381). La part de logements locatifs social est très faible (5 %) par comparaison au département (15 %) ou à la région (19 %). Ici, on peut imaginer que le parc locatif joue le rôle du parc social.



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

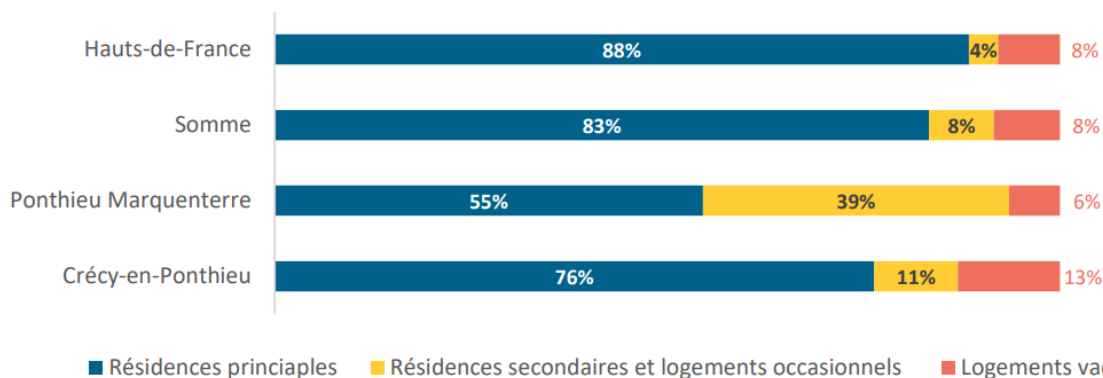
La structure du parc de logements

La commune de Crécy-en-Ponthieu compte 778 logements pour 1 321 habitants. Le parc de logements est ainsi composé à 76 % de résidences principales (594), 11 % de résidences secondaires (83) et 13 % de logements vacants (101) selon l'INSEE 2018.

⁹ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

STATUT DU LOGEMENT

Source : INSEE 2018



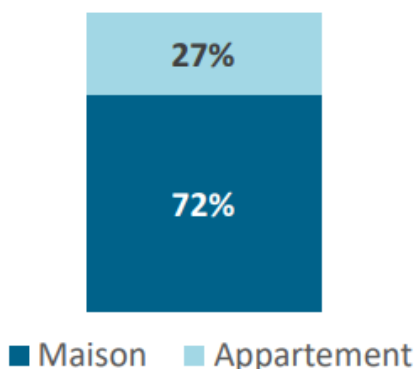
Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

La comparaison avec les différents échelons territoriaux permet d'appréhender ces valeurs. La part de résidences principales est dans la moyenne du département et de la Région. La part de résidences secondaires est supérieure à l'échelle départementale. Le territoire de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre est celui sur lequel se concentre la plus grande quantité de résidences secondaires, une partie de ces résidences secondaires se trouve donc sur la commune de Crécy-en-Ponthieu. Ce qui est marquant est la part très importante de vacance (13%) selon l'INSEE (2018).

En effet, le taux de vacance au sein de Crécy-en-Ponthieu s'élève à 12.9% selon les données INSEE (2018). Les données des fichiers fonciers (2021) indiquent un taux de 15.6%. Ces taux de vacance sont très élevés et ont beaucoup augmenté depuis 2008.

TYPLOGIE DES LOGEMENTS VACANTS

Source : LOVAC - 2020



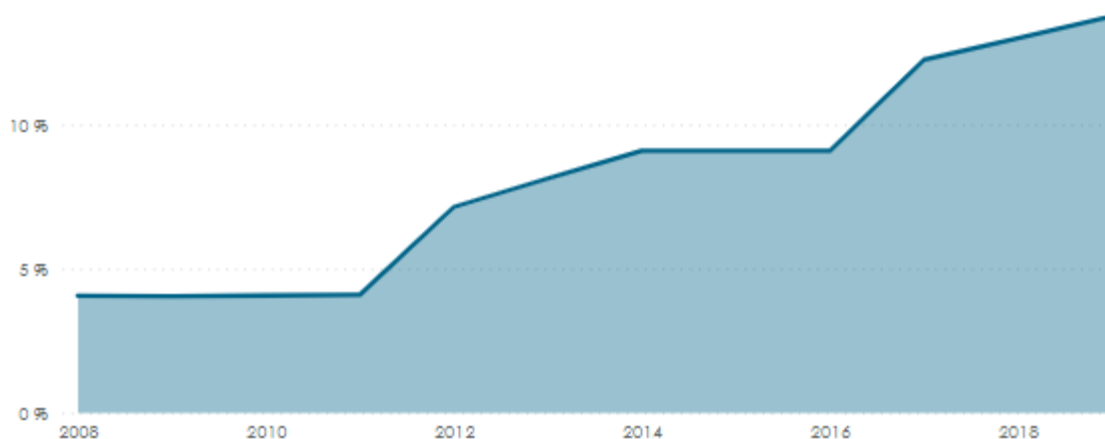
Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Evolution du taux de vacance



Portrait de territoire, Espelia, 2023

Un parc d'habitat ancien

La décomposition du parc de résidences principales selon l'année de construction témoigne de l'ancienneté du parc. En effet, 40%¹⁰ des résidences principales ont été construites avant 1946

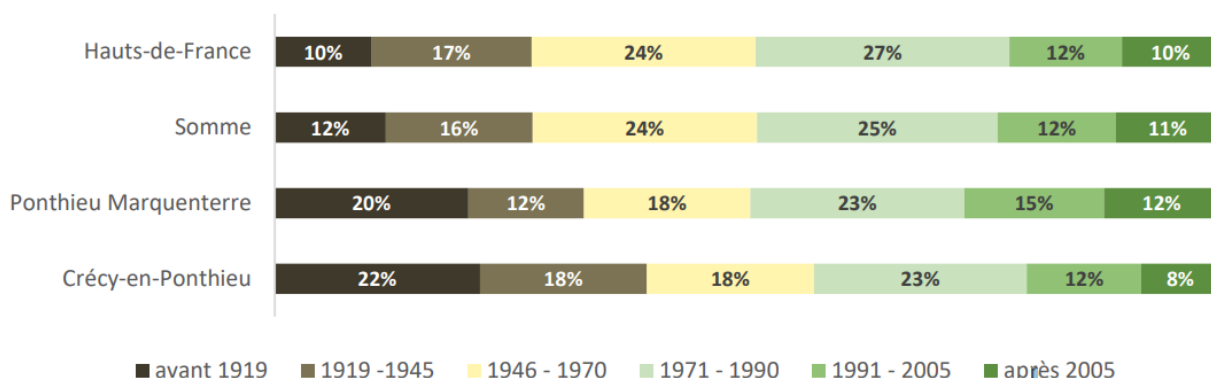
¹⁰ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA,

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

contre 28% à l'échelle départementale. C'est plus de la moitié (58%) des logements de Crécý-en-Ponthieu qui ont été construits avant les 1ères réglementations thermiques de 1974 (234).

PÉRIODE DE CONSTRUCTION

Source : INSEE 2018



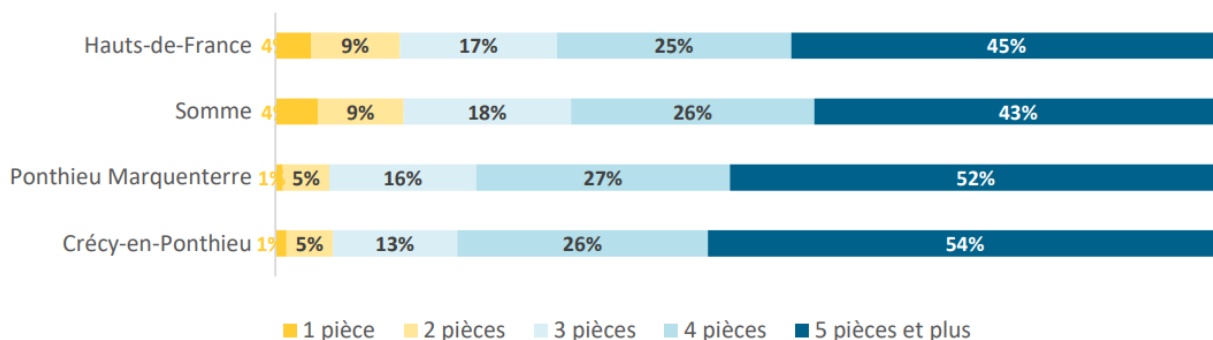
Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Taille des logements

La ville de Crécý-en-Ponthieu, comme la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre est caractérisé par une surreprésentation de grands logements, 54 % des logements en résidences principales comptent 5 pièces ou plus (322) contre 45 % dans les Hauts-de-France et 43 % dans la Somme.

NOMBRE DE PIÈCE(S)

Source : INSEE 2018



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

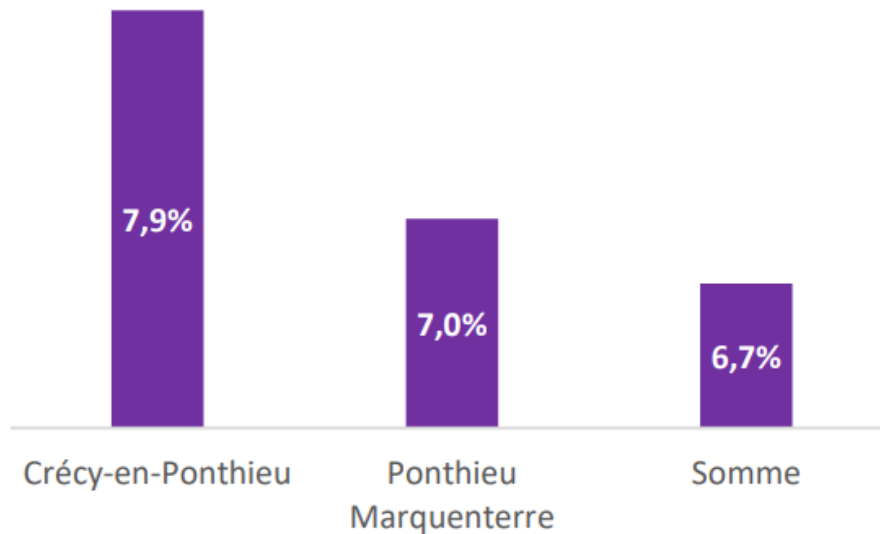
Avec 89 % de maisons sur le territoire de Crécý-en-Ponthieu, on comprend mieux la taille importante des habitations (54 % de 5 pièces ou plus). Cependant, on retrouve tout de même 9 % d'appartements ce qui est important par rapport au reste du territoire de l'intercommunalité.

Un parc d'habitat indigne et dégradé important

Au niveau du Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) à l'échelle de la commune de Crécý-en-Ponthieu, on dénombre 49 logements du PPPI soit 7,9 % du parc privé de résidences principales. Ce taux est plus important qu'à l'échelle de la Communauté de communes (7,0%) et du département (6,7 %).

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

TAUX DE PPPI



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Sur la commune de Crécy-en-Ponthieu, 45 % des logements sont des passoires énergétiques. La situation de la commune est très préoccupante : le nombre de passoires énergétiques représente plus du double de cas du département ou de la région.

3.1.2. Espaces publics et accessibilité

La commune bénéficie d'un réseau de places publiques associées aux équipements et services communaux. Toutefois, on constate un manque de cohérence et de continuité entre ces différents espaces¹¹.

Leur réaménagement devra permettre de :

- Conforter la vocation de chaque place,
- Constituer un maillage cohérent et assurer une continuité de cheminement entre les espaces publics,
- Réduire la place de la voiture au profit d'autres usages (végétalisation, mobilier, convivialité...),
- Assurer un lien avec les équipements (parvis) et leur permettre de déborder sur l'espace public,
- Connecter ces espaces aux atouts paysagers de la commune : la Maye et la forêt.

Les places et espaces publics structurants

- La place du 8 mai 1945 – Place du cinéma le Cyrano : Un parking à améliorer en véritable place ;

¹¹ Etude de programmation des aménagements d'espaces pub

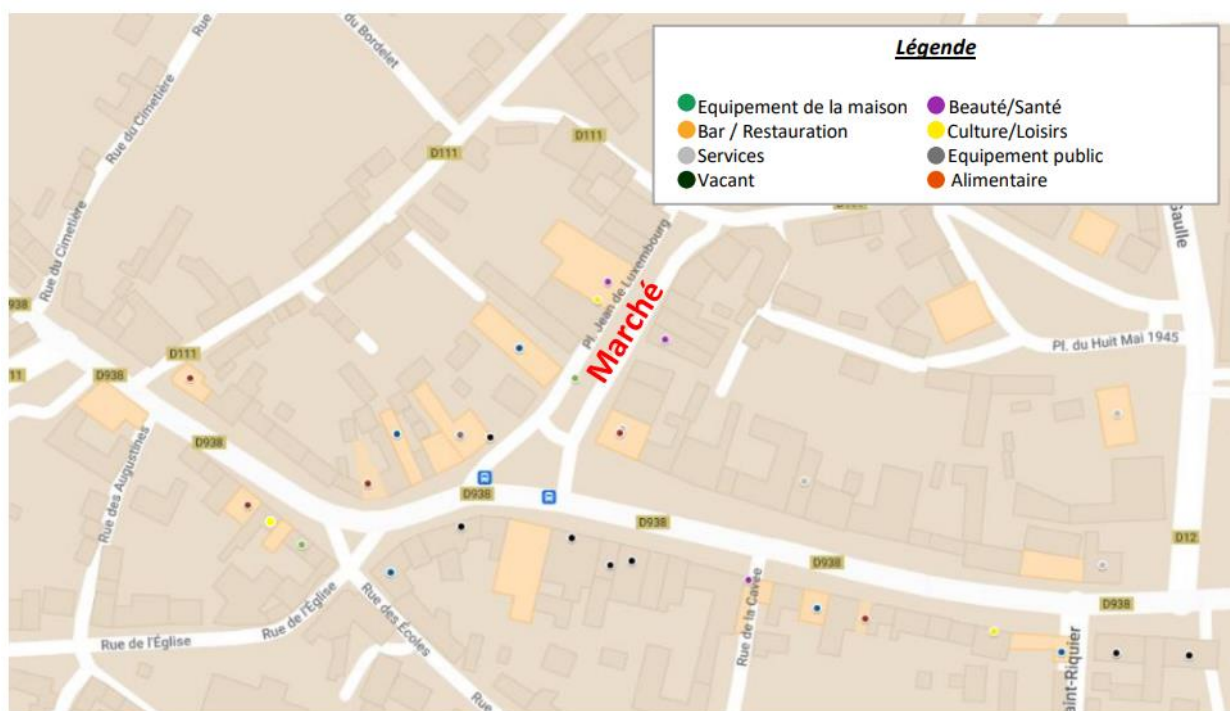
- La place Gilbert Gaffet – Place de la salle polyvalente
- Les abords de l'église Saint-Séverin
- La parcelle AD88, au nord de la place Jean de Luxembourg et la parcelle AD152
- Le site du champ de bataille de Crécy : un site historique à valoriser
- Les abords du terrain de football

3.1.3. Commerces

Crécy-en-Ponthieu dispose d'un centre-ville avec 31 cellules commerciales¹², regroupées principalement sur une rue (Rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque) et une place (Place Jean de Luxembourg).

Une mixité est observée au niveau des rez-de-chaussée sur ces linéaires, avec l'alternance de commerces et logements, parfois transformés en habitation alors qu'autrefois il s'agissait de vitrines commerciales.

Un marché se tient le lundi matin sur la Place Jean de Luxembourg.



Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2022

Le centre-ville de Crécy-en-Ponthieu dispose d'une offre commerciale de proximité et diversifiée, pour les besoins quotidiens d'une clientèle locale (boulangerie, boucherie, supérette, salon de coiffure, bar-tabac, banque).

Il semble important de relever la présence de 2 fleuristes en centre-ville et la proximité de Gamm Vert, et l'absence de pharmacie en centre-ville, la pharmacie de Crécy-en-Ponthieu ayant été

¹² Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2022

<p>RF Préfecture de la Somme</p> <p>Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 13/07/2023 080-200070936-DE_2023_093A-AU</p>
--

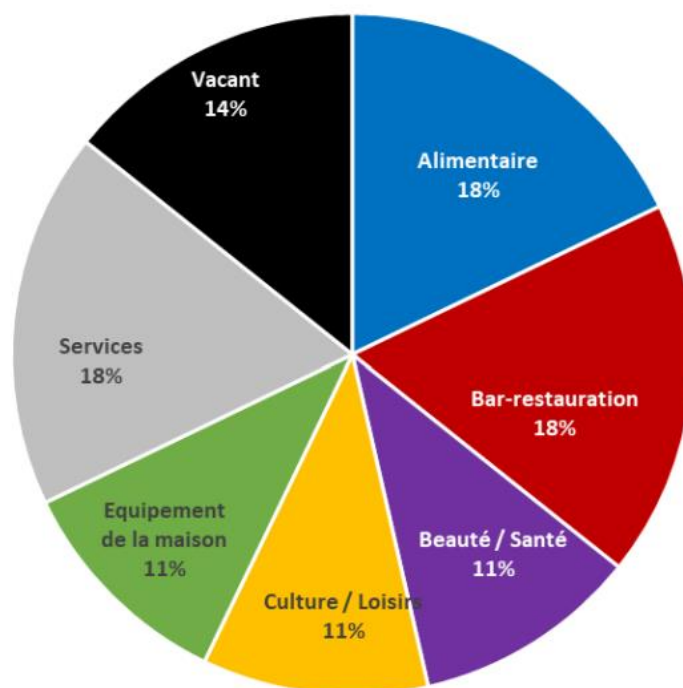
transférée à côté du Carrefour Market (890 m²) et de la maison de santé en périphérie de la Ville.

On remarque la présence de cellules commerciales inoccupées en centre-ville bien souvent regroupées

En chiffres, le commerce à Crécy-en-Ponthieu représente :

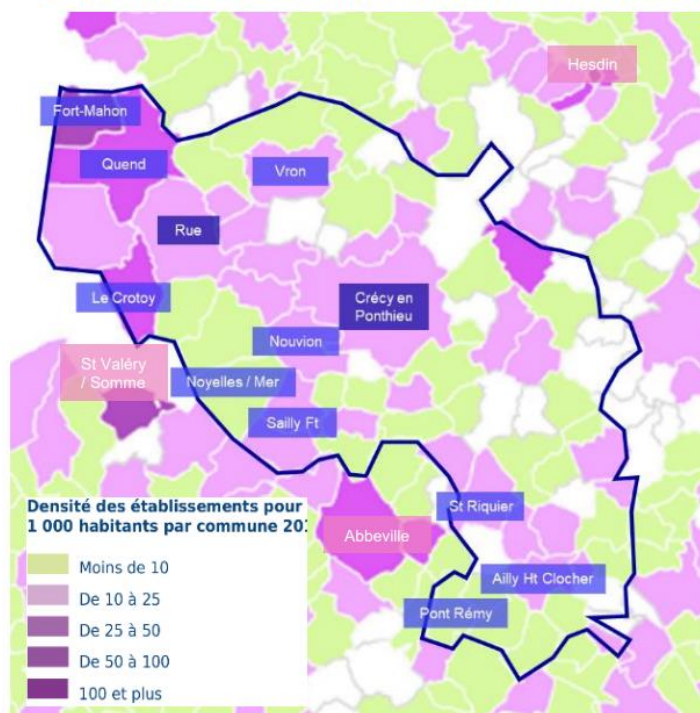
- 8 M € de chiffre d'affaire
- 24 commerces
- 5 % de clients hors CCPM

Ces cellules commerciales sont réparties comme suit :



Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2022

Les densités d'établissements* de commerces et services



Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2023

3.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

Le parc de logements de Crécy-en-Ponthieu présente des problématiques de dégradation, d'indignité, de vacance. De même, de nombreux logements anciens nécessiteraient d'être rénovés thermiquement. Pourtant, on relève une inexistence quasi complète de réhabilitation aidée. Cette vacance tend à devenir problématique : forte concentration dans le centre-bourg, 32 % de vacance structurelle, 44 % de grandes typologies... Le parc locatif privé est important (25 % du parc des résidences principales). La commune connaît une surreprésentation de grands logements. Les petites typologies qui font défaut peuvent bloquer les parcours résidentiels des ménages. Par ailleurs, un manque de logements commence à se faire sentir sur la commune. Les logements vacants de la commune sont majoritairement de petites maisons. La typologie du parc vacant semble plus adaptée aux besoins des habitants que celle du reste du parc de logements.

Au niveau des espaces publics, on remarque un manque de cohérence et de continuité entre eux.

La commune dispose d'une offre commerciale variée et diversifiée mais présente quand même un taux de vacance relativement élevé. Toutefois, la commune constitue un pôle de proximité pour les communes proches.

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU



Enjeux

- **Résorption de la vacance résidentielle et commerciale**
- **Rénovation, réhabilitation et adaptation des logements**
- **Permettre la rénovation énergétique**
- **Œuvrer à un meilleur partage de la voirie au sein de la commune,**
- **Travailler sur l'harmonie de la commune avec le grand paysage (forêt de Crécy et les rives de la Maye)**
- **Rendre les espaces publics plus conviviaux**

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

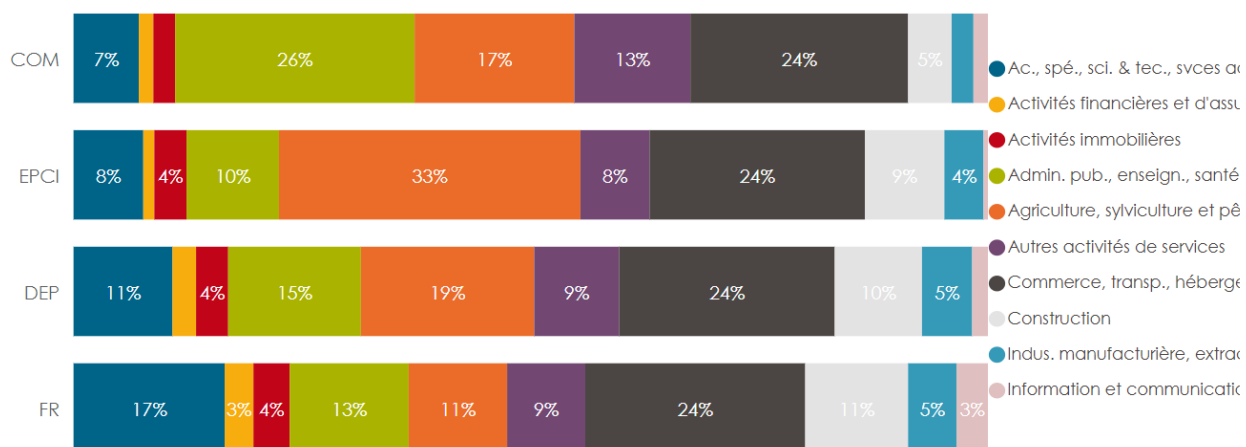
080-200070936-DE_2023_093A-AU

4. Economie, emploi, commerce, tourisme

4.1. Etat des lieux

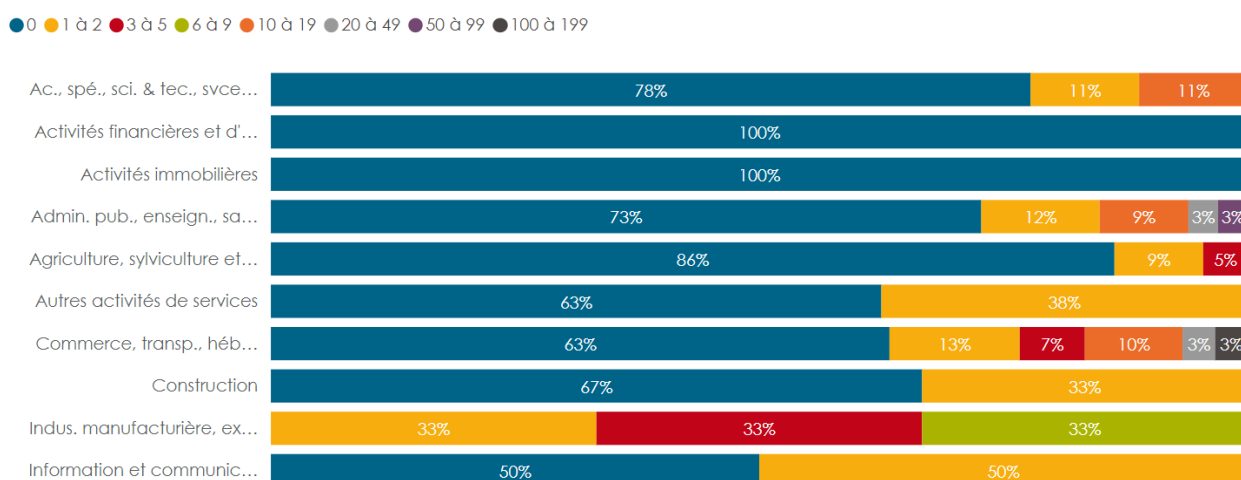
4.1.1. Tissu économique local

En 2019¹³, le territoire communal comptait 129 entreprises, soit une augmentation de 29,9 % depuis 2008. Au niveau de la répartition de ces dernières par secteurs, on constate une prédominance des entreprises dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale.



Portrait de territoire, Espelia, 2023

De plus, remarque que l'immense majorité des entreprises sont de petites tailles, malgré quelques exceptions, notamment dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale.



Portrait de territoire, Espelia, 2023

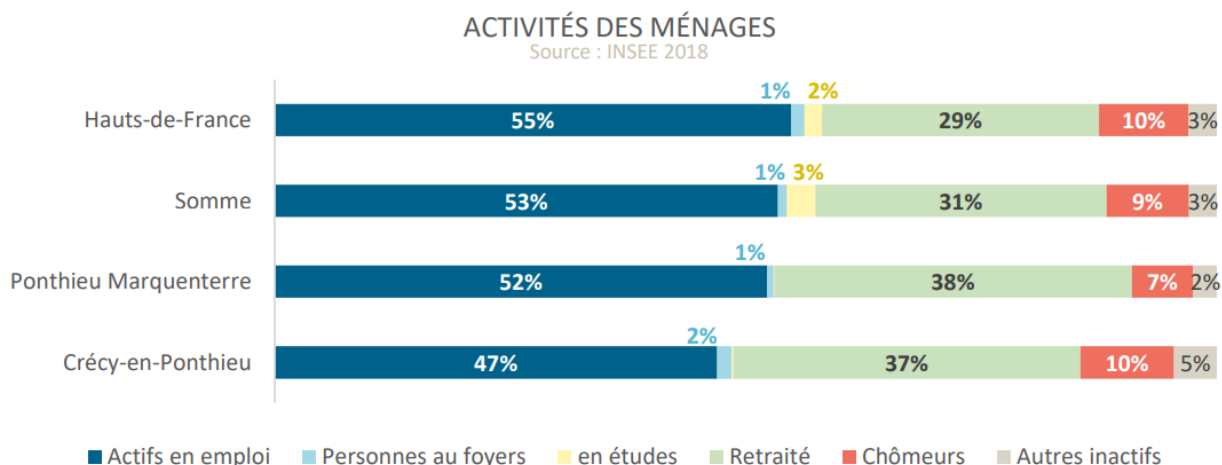
¹³ Portrait de territoire, Espelia, 2023

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

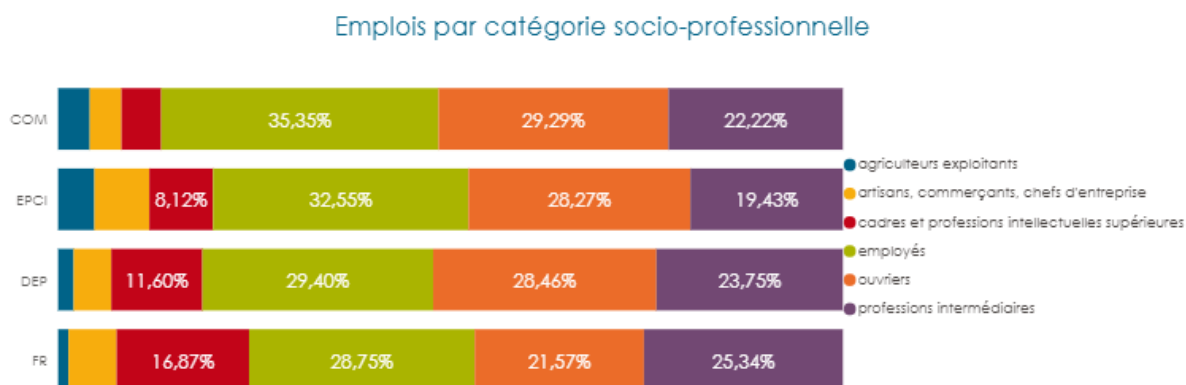
4.1.2. Emploi et chômage

Les ménages présents sur la commune de Crécy-en-Ponthieu sont assez similaires à l'ensemble de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre¹⁴. On retrouve une part de retraités plus importante qu'à l'échelle régionale ou départementale. La part de chômeurs est plus importante sur cette commune que sur le reste de l'intercommunalité. Ce taux de chômage s'élevait à 20 % en 2019 et concernait pour près de 24 % des personnes de 15 à 24 ans et pour 63 % de 25 à 54 ans. En 2019, le taux de chômage chez les 15 – 24 ans était de 43,6 %.



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Au niveau des catégories socio-professionnelles, les habitants de Crécy-en-Ponthieu sont essentiellement des employés, des ouvriers ou exercent des professions intermédiaires. Cette structure est proche de celle de l'intercommunalité, malgré une part de cadres et professions intellectuelles supérieures plus faible à Crécy-en-Ponthieu qu'au niveau de l'intercommunalité.

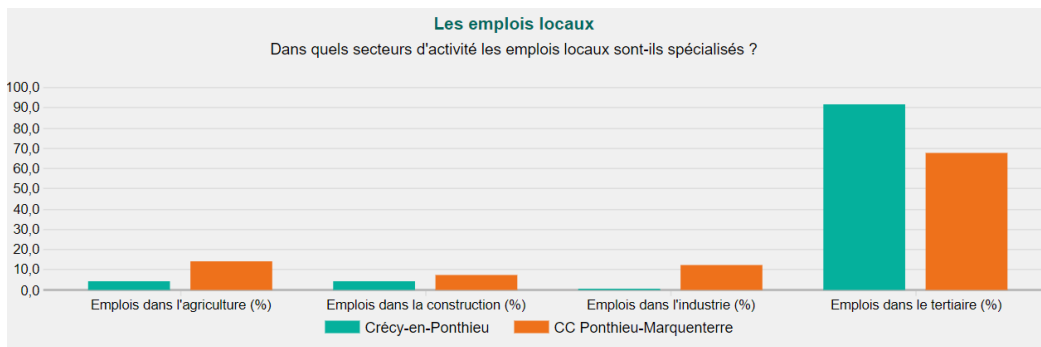


Portrait de territoire, Espelia, 2023

En 2019¹⁵, 91,3 % des emplois étaient spécialisés dans le tertiaire.

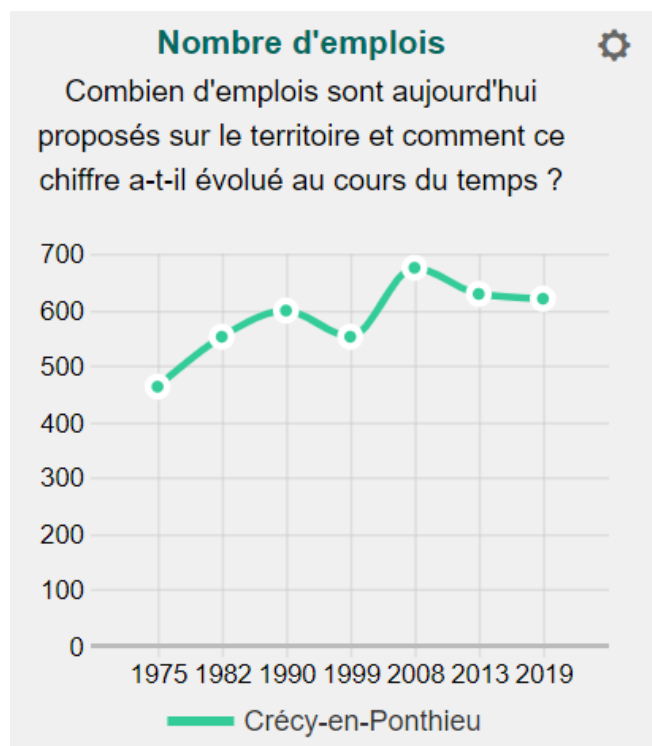
¹⁴ Portrait de territoire, Espelia, 2023

¹⁵ Observatoire des territoires, Insee, 2023



Observatoire des territoires, Insee, 2023

Par ailleurs, le nombre d'emplois proposés sur le territoire de la commune est en diminution depuis 2008, étant passé de 674 emplois à 621 en 2019.



Observatoire des territoires, Insee, 2023

Au niveau du revenu médian, on remarque un revenu médian inférieur à celui des habitants de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre : 19 720 €¹⁶ contre 20 690 €. A l'échelle de la commune de Crécy-en-Ponthieu, 51 % des propriétaires occupants seraient éligibles à l'Anah en termes de ressources (125 très modestes et 78 modestes). Parmi ces propriétaires occupants éligibles, 60 % relèvent du statut de propriétaires occupants très modestes correspondant au public le plus précaire. On peut donc noter que la part de ménages modestes est plus importante sur cette commune que sur le reste du territoire du Ponthieu-Marquenterre.

¹⁶ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en œuvre de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA,

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

4.1.3. Scolarité et formation

Au niveau de Crécy-en-Ponthieu, la part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés s'élève à 14,6 %¹⁷, contre 18,8 % au niveau de l'intercommunalité. Toutefois, l'étude de la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire confrontés à des difficultés d'insertion met en lumière un problème d'insertion des jeunes de Crécy-en-Ponthieu sur le marché du travail. En effet, en 2019, la part communale de NEET s'élevait à 25,4 %.

Au niveau des équipements scolaires, la commune est équipée d'une école élémentaire (disposant de près de 200 places) et d'un collège (pouvant accueillir un peu moins de 300 élèves).

4.1.4. Tourisme

Le patrimoine végétal, un atout sous-évalué¹⁸

Un contexte végétal peu valorisé

Un des éléments clefs de la commune en termes de paysage est le massif forestier remarquable qui s'étend sur une majeure partie du territoire communal. Pourtant, la ville ne reflète pas cet atout sur ses places, le long de ses rues et dans ses espaces publics. La vallée de la Maye et la forêt de Crécy sont des paysages très forts, des marqueurs de l'identité communale. Pourtant ils ne sont pas lisibles depuis les espaces publics de la commune : faire venir la forêt dans le bourg et redonner une place à la Maye sont deux enjeux essentiels pour les futurs aménagements du centre-bourg.

Une gestion sévère et un patrimoine vieillissant

En ce qui concerne les arbres, on remarque qu'ils sont à peu près tous du même âge, de la même espèce et subissent tous une gestion sévère de leur taille. Cette pratique d'une taille très dure n'a pas de lien avec les pratiques ancestrales comme les trognes de chêne, de charme, de frêne, ou encore et de saules têtards. Auparavant pratiquées pour des raisons liées à un mode de vie paysan, ce type de taille est aujourd'hui utilisé par crainte d'un trop grand développement de l'arbre. Il faut noter que nous sommes en France un des seuls pays européens à encore pratiquer de telles tailles sur des arbres urbains

La végétation, grand absent de l'urbanisme de Crécy-en-Ponthieu

L'arbre manque cruellement dans les espaces de la commune, avec pour conséquence principale une ambiance peu qualitative (manque d'ombre) et surtout une absence de richesse écologique. Sur les places, lorsqu'il est encore présent, l'arbre est nié au point qu'on stationne jusqu'à son tronc et qu'on le taille de manière excessive. Pour le reste de la végétation relevée, elle se cantonne à quelques massifs et quelques haies peu diversifiées, taillées tout aussi durement. Les grands espaces de pelouses sont eux aussi très entretenus, ne laissant pas de place à une strate herbacée

¹⁷ Observatoire des territoires, Insee, 2023

¹⁸ Etude de programmation des aménagements d'espaces pub

RF Préfecture de la Somme Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/07/2023 080-200070936-DE_2023_093A-AU
--

diversifiée et colorée propice à la micro-faune.

Les autres atouts touristiques de la commune

La commune de Crécy-en-Ponthieu dispose également de nombreux atouts touristiques, notamment liés à la présence du lieu historique de la bataille de Crécy ainsi que le musée qui s'y rattache.

4.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

Au niveau du tissu économique, on remarque une prédominance des entreprises dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. Le secteur tertiaire concentre la quasi-intégralité des emplois du territoire. Ces entreprises, sauf exceptions, sont essentiellement petites tailles.

La commune présente un taux de chômage important, notamment chez les jeunes ce qui témoigne de difficultés d'insertion marquée.

La population présente un revenu médian relativement bas et est relativement précaire.

La commune dispose d'une école primaire et d'un collège mais pas d'école maternelle notamment.

La commune dispose enfin d'atouts touristiques majeurs : patrimoines naturel, historique, ...



Enjeux

- **Diversifier et développer le tissu économique communal,**
- **Proposer des solutions pour résorber le chômage,**
- **Faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail,**
- **Soutenir les ménages précaires,**
- **Mettre en avant le patrimoine pour permettre l'accueil de touristes sur le territoire.**

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

5. Services à la population

5.1. Etat des lieux

5.1.1. Services et équipements présents sur le territoire

En 2022¹⁹, 99,4 % du territoire communal était couvert en 4G par, a minima, un opérateur. Cette situation a fortement évolué, passant de 0 % en 2015 à 99,4 %. A titre de comparaison, l'accessibilité au réseau mobile 4G au niveau de l'intercommunalité est passée de 28,1 % en 2015 à près de 100 % en 2022. Le territoire reste cependant non raccordé à la fibre optique.

Par ailleurs, au niveau du secteur associatif, le nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants s'élève à 37,2, contre 22,1 % pour la France. Cet indicateur peut constituer un proxy du dynamisme associatif de la commune.

5.1.2. Santé

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)²⁰ est un indicateur local qui tient compte de l'offre et de la demande issue des territoires environnants. L'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité aura tendance à masquer. Cet indicateur s'élève à 3,3, contre 3,9 pour la France.

5.1.3. Mobilités

La circulation automobile dans le centre-ville de Crécy-en-Ponthieu²¹ est fortement marquée par le passage de trois routes départementales :

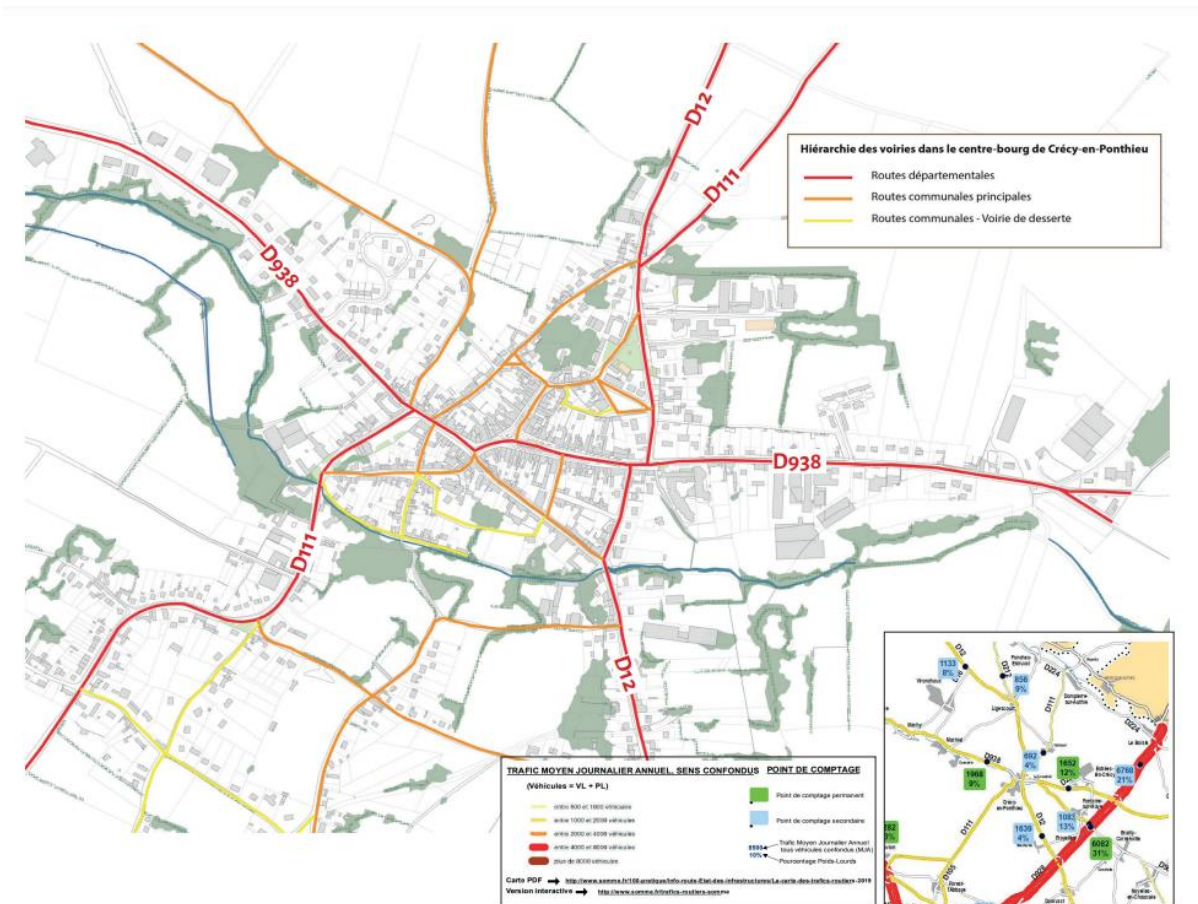
- La RD 111 : de la RD 940 à Noyelles sur Mer à la limite Somme / Pas-de-Calais / Classe 2
- La RD 938 : de la RN 17 à Péronne à la RD 940 et 32 à Rue / Classe 1
- La RD 12 : de la RD 933 à Amiens à la RN1 à Nampont St-Martin / Classe 2

Le flux routier dans le cœur de bourg est relativement important notamment le long des D938 et D12, axes ouest-est et nord-sud, structurants de la commune. Les données du département sur le trafic routier (2019) montrent que le trafic moyen journalier sur la commune de Crécy-en-Ponthieu peut atteindre 2000 véhicules environ avec une part pouvant atteindre jusqu'à 10-12% de poids lourds soit 150-200 poids lourds traversant la commune tous les jours.

¹⁹ Observatoire des territoires, Insee, 2023

²⁰ Observatoire des territoires, Insee, 2023

²¹ Etude de programmation des aménagements d'espaces pub



Etude de programmation des aménagements d'espaces publics du centre-bourg, Atelier POWA, 2023

Des gabarits généreux n'incitant pas à ralentir

Les données permettent d'établir que la commune de Crécý-en-Ponthieu, et en particulier son centre-bourg, sont caractérisés par une logique de flux, de traversées. Aussi les gabarits des routes départementales incitent à la vitesse et aux flux routiers continus, encore accrus par le passage de poids lourds en plein cœur de ville. Les entrées de villes ne donnent par ailleurs pas cette impression d'apaisement et notamment à cause de l'implantation d'activités à l'ouest et à l'est qui ne qualifient pas toujours le paysage et des aménagements de voirie qui n'incitent pas au ralentissement.

Un centre-bourg marchable mais des aménagements insuffisants

Le centre bourg de Crécý est relativement petit et se prête bien à la pratique de la marche et du vélo. De grandes étendues sont accessibles à pied et à vélo en 10 et 15 minutes depuis le cœur du village et les équipements (collège, écoles notamment).

Cependant, plusieurs obstacles freinent le développement de ces pratiques :

- Des situations de conflits d'usages : incivilités des automobilistes qui stationnent sur le trottoir, réduisent son emprise et gênent le piéton sur son itinéraire, voire génèrent des situations de non-accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Des aménagements insuffisants : des trottoirs trop étroits ou inexistant, relayant le piéton sur la chaussée ce qui l'amène à cohabiter avec les voitures et poids lourds, et génère des situations d'insécurité.

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

Les freins à la pratique de la mobilité cyclable et piétonne :

- Des situations d'inaccessibilité du fait du revêtement et/ou de l'état vétuste de certains trottoirs, qui contrastent avec les récents aménagements du cœur de bourg (rue du Maréchal de Hautecloque) offrant une place plus généreuse aux piétons et à la végétation ;
- La faiblesse des infrastructures : pratiquement aucun aménagement dédié aux cycles (bandes, pistes cyclables, abri-vélo ou arceau vélo, borne de recharge pour vélo/trottinette électrique, station de réparation...). Sur les grands axes, notamment sur les départementales où les véhicules ont tendance à prendre de la vitesse (en particulier en entrée et sortie de ville), pas de séparation des flux automobiles/cycles ce qui rend les cyclistes vulnérables et les expose à des situations d'insécurité ;
- De manière plus globale, la prépondérance du stationnement, notamment en cœur de bourg, réduit l'espace potentiellement disponible pour la pratique des mobilités douces (implantation de bande cyclable par exemple ou élargissement des trottoirs pour les piétons pour un meilleur confort d'usage). Une optimisation du stationnement pourrait être mise à profit afin de laisser une place à la création d'infrastructures de mobilité douces

Les mobilités douces pourraient toutefois faciliter le quotidien des crécéens et crécéennes tout en étant le support d'itinéraires touristiques s'ils étaient matérialiser : signalétique, marquage au sol... En outre, le patrimoine historique de Crécy pourrait être un support pour la création d'itinéraires de mobilités douces et s'inscrit comme une véritable opportunité d'un parcours historique reliant tous les points d'intérêts de la ville. Le projet de signalétique interactive va dans ce sens mais nécessite des aménagements visant à fournir aux usagers un meilleur confort d'usage.

Un centre-bourg dont la traversée est vectrice de nuisances

Sur l'ensemble du bourg, les problématiques récurrentes liées à la mobilité sont :

- Une vitesse jugée excessive sur plusieurs axes (notamment les entrées de bourg) ;
- Une cohabitation des différents modes de transports (marche à pied, vélo, voiture) jugée inconfortable et la nécessité de favoriser un usage piéton du centre-ville ;
- Un stationnement défini comme anarchique et gênant sur les trottoirs (en relativement mauvais état), ce qui fragilise la circulation fluide des piétons ;
- Une difficulté de respect des règles de circulation : sens interdits, priorités à droite...

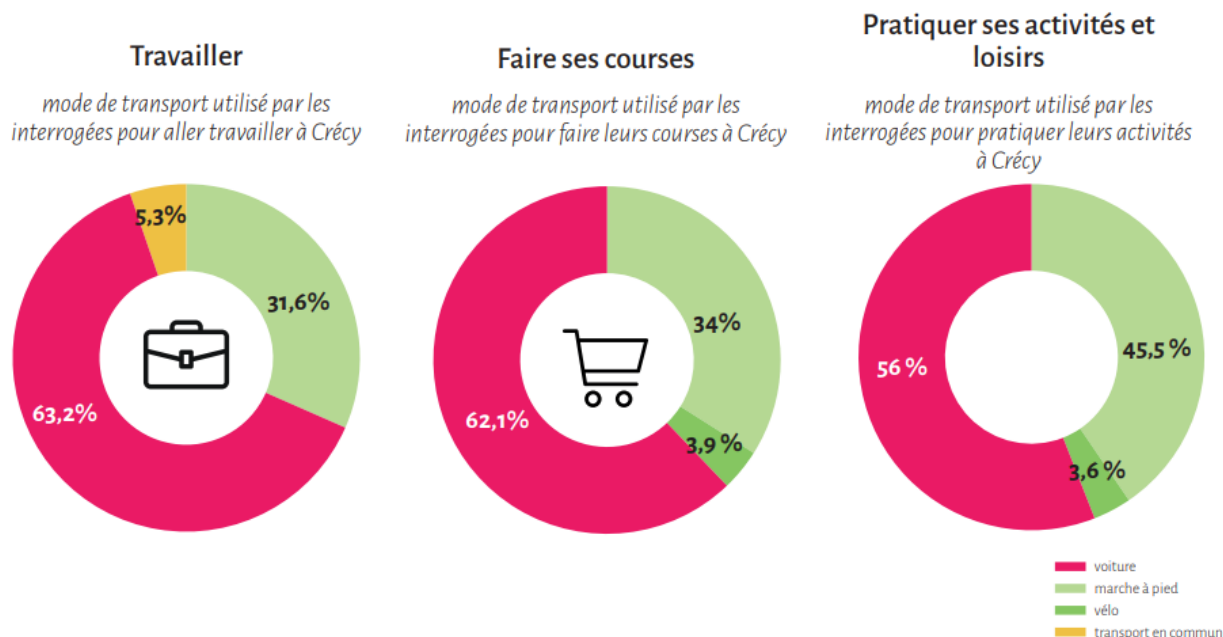
Les pratiques en matière de mobilité

Sans surprise, le mode de transport le plus utilisé sur le territoire est la voiture individuelle. En effet, les parts des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2019 mettent en évidence ce constat :

- Voiture : 79,3 %
- Pas de déplacement : 9,2 %
- Marche à pied : 8,1 %
- Transports en commun : 1,3 %
- Deux-roues motorisés : 1,1 %
- Vélo : 0,9 %

Le nombre de déplacements domicile-travail semble augmenter entre 2008 et 2019, passant de 51,3

% à 67,4 %²². La commune semble perdre sa fonction de pôle d'emplois. Pourtant, entre 2008 et 2019, le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés est passé de 120,8 emplois à 139,4. Les habitants de Crécy-en-Ponthieu se déplacent donc plus et travaillent de plus en plus en dehors de leur commune.



Etude de programmation des aménagements d'espaces publics du centre-bourg, Atelier POWA, 2023

Stationnement

Le stationnement en cœur de bourg est prépondérant sur les axes structurants, en particulier rue du Maréchal De Hautecloque où des places minutes bordent la chaussée pour répondre à la dynamique commerciale et des places de stationnement supplémentaires sont disposées le long d'une voie de desserte. Le stationnement dans le centre-bourg est dominé par du stationnement sur le trottoir ou sur la chaussée à priori toléré, mais qui génère des conflits d'usage avec les piétons et autres usagers de la route. Enfin, les places publiques attachées aux équipements constituent des poches de stationnement importantes. En matière de mobilité électrique, une borne de recharge électrique double est positionnée sur la Place du Huit Mai 1945.

Un réseau de transports collectifs limité aux transports scolaires

La commune de Crécy-en-Ponthieu est desservie par le réseau de bus départemental de la Somme Trans 80. Deux lignes quotidiennes en période scolaire passent par le centre-bourg :

- La ligne 713 : Ponches Estruval / Crécy en Ponthieu / Abbeville
- La ligne 716 : Hesdin / Abbeville Ces deux lignes desservent trois arrêts localisés rue des Fusillés, rue Maréchal Leclerc et rue Eugène Petit

Parallèlement, six lignes quotidiennes, du lundi au vendredi, gérées par le syndicat scolaire de Crécy-en-Ponthieu desservent le Collège Jules Roy, au Nord de la ville. Le réseau de transport en commun est peu développé à Crécy-en-Ponthieu et son usage est presque exclusivement lié au ramassage scolaire. La commune de Crécy-en-Ponthieu n'est pas desservie par le train. Les gares les plus proches se situent à Rue, Abbeville et Hesdin, à environ 20 minutes en voiture du centre-ville de

²² Observatoire des territoires, Insee, 2023

Crécy-en-Ponthieu. Les lignes de bus ne permettent pas d'en assurer la desserte.

5.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

La commune présente une dynamique associative intéressante. Au niveau de l'offre de santé, la commune dispose d'une Accessibilité Potentielle Localisée inférieure à celle nationale.

Au niveau de la mobilité, la commune est traversée par plusieurs routes fréquentées. Ces dernières créent donc des nuisances. De même, on relève le manque d'aménagements pour les mobilités douces et la marche à pied.

Au niveau des migrations pendulaires, l'immense majorité d'entre-elles sont réalisées en voiture. Enfin, le réseau de transports collectifs demeure peu développé.



Enjeux

- **Renforcer et pérenniser la dynamique associative,**
- **Renforcer l'offre de santé,**
- **Pacifier les mobilités communales et développer les modes actifs,**
- **Développer les transports en commun.**

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

6. Transition écologique

La part de surface artificialisée entre 2009 et 2021²³ est de 0,1 % (soit 3,5 Ha) contre 0,4 % pour l'intercommunalité. Au niveau des émissions de gaz à effet de serre hors puits en 2018, 7 976 tonnes équivalent CO₂ sont relâchées localement dans l'atmosphère. A titre de comparaison, ce sont 18 088 tonnes équivalent CO₂ pour Rue. Ces émissions proviennent essentiellement de l'agriculture.

²³ Observatoire des territoires, Insee, 2023

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

7. Sources

- Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2022
- Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2023
- Etude de programmation des aménagements d'espaces publics du centre-bourg, Atelier POWA, 2023
- Observatoire des territoires, Insee, 2023
- Portrait de territoire, Espelia, 2023

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

Diagnostic territorial de la Commune de Rue

1. Localisation

1.1. Topographie spécifique, paysage

La commune de Rue est couverte sur ses deux tiers par des terres agricoles qui se répartissent entre zones de prairies et terres arables (labourées et cultivées). La commune est également composée par une centralité urbaine, des zones marécageuses, un léger massif forestier ainsi que des zones de carrières²⁴.

L'histoire géologique de Rue a déterminé la disposition topologique actuelle, dans laquelle nous retrouvons au Nord-Ouest ces carrières, à l'est et au Nord les activités agricoles favorisées par des terrains marécageux riches en sédiments. Quant aux espaces urbains, ils se sont positionnés dans le centre, et se sont étalés vers les parties sud et ouest de la commune sur des terrains plus durs. La rupture de cette zone urbaine s'effectue au nord, elle est marquée par des remparts, qui font la séparation avec l'agricole et le marécageux²⁵.

La commune est également traversée par la rivière de la Maye dans un axe est sud-ouest, il s'agit d'un cours d'eau qui n'est pas très encaissé. Si elle est visible dans le paysage, elle se franchit, mais ne se longe que très peu étant donné ses quais guère mis en valeur. Son inscription globale dans le paysage est en grande partie visible au niveau du cœur urbain.

La Maye, vallée discrète

La Maye est une petite rivière, peu profonde, à l'écoulement lentique, associée à une multitude de milieux humides riches, d'une biodiversité et d'une avifaune attachée au contexte géographique de la Baie de Somme. La vallée qu'elle façonne est relativement large et ouverte mais elle reste discrète à l'œil du visiteur. Ses traversées ne sont pas forcément signalées et souvent encore moins mises en valeur. Ce n'est que lorsque l'on se rapproche de la côte, que la Maye devient un « évènement touristique » dont on peut longer et observer les sinuosités dans ses marais avant qu'elle ne soit canalisée. Pourtant, la Maye est un véritable atout pour la commune de Rue qui n'est pas encore suffisamment valorisée. La rivière (même asséchée) est un vecteur essentiel de lecture du paysage au sein du bourg qu'il faudra révéler.

Les marécages, une présence importante

L'ouest et le sud de la commune est maillé par un paysage de bocage façonné par l'Homme. Ces marécages se caractérisent par des parcelles sinueuses entourées de multiples canaux qui se

²⁴ Corine Land Cover, 2018

²⁵ Étude de programmation, aménagement et cadre de

déclinent en un réseau de petits fossés parallèles aboutissant à des courses, c'est-à-dire des grands fossés creusés artificiellement. Ce paysage fruit de la main de l'Homme, est le résultat de techniques ancestrales de drainages de terrain à vocation agricole²⁶. Cette typologie de paysage se trouve pour l'essentiel dans la partie des Bas-Champs.

La commune est aussi composée d'un nombre conséquent de marais arrières-littoraux situés au sud-est, au sud-ouest et nord-ouest. Ils constituent un ensemble de zones humides avec des roselières, des marais tourbeux et des boisements humides. À l'échelle européenne, ces zones sont considérées comme de véritables sites d'intérêts majeurs pour leurs remarquables biodiversités tant animales que végétales.

Les carrières, une activité économique résultant d'une histoire géologique

Rue est marquée par les activités extractives du passé, mais aussi actuelles avec des matériaux tels que les sables, les graviers et les galets utilisés historiquement pour les travaux publics à la fin du 19^{ème} siècle²⁷. Cette composante importante en matière de ressources extractives est le résultat d'un ensablement progressif de Rue.

Un bourg aux connexions multiples

Dans l'ensemble, le centre-bourg de rue est un territoire dont l'accessibilité est forte et les connexions sont multiples et variées. Rue est traversée par différentes routes nationales ce qui ouvre l'accès au centre-urbain par tous les flancs de la commune (nord, est, sud, ouest).

La création de la rocade (D940) en 1980 a diminué le transit intra-urbain en permettant son contournement. La présence d'une gare TER en son sein est aussi un atout considérable pour desserte de la commune et son inscription dans une interconnexion régionale élargie. Rue se situe en effet au centre de l'itinéraire de deux TER (K16 et K21) assurant une liaison quotidienne entre les villes d'Amiens et de Calais²⁸.

La rocade, au-delà de ses fonctions connectives et régulatrices occupe un rôle secondaire de marqueur de rupture entre l'urbain et le rural. Son axe en arc de cercle nord-ouest sud-est délimite en partie ces deux types de zones dont l'un des reproches qui pourrait lui être adressé serait la coupure qu'elle occasionne à l'égard de l'espace forestier le plus massif de la commune.

²⁶ Atlas Paysager et Patrimonial de Rue, 2020.

²⁷ Atlas Paysager et Patrimonial de Rue, 2020.

²⁸ Étude de programmation, aménagement et cadre de

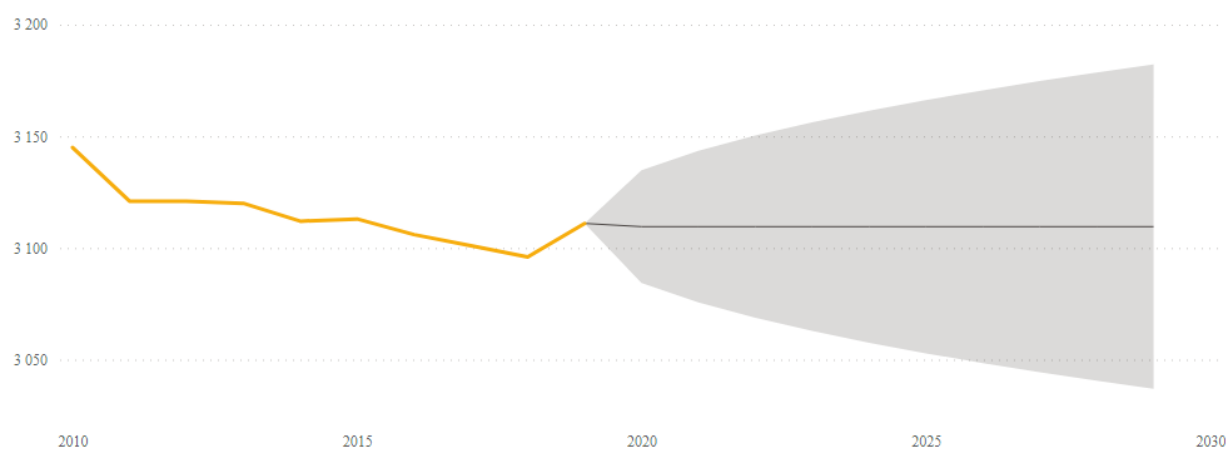
2. Démographie

2.1. Etat des lieux

2.1.1. Evolution globale de la population

En 2019²⁹, la commune comptait 3 111 habitants sur son territoire. On constate une diminution de la population de 1,1 % entre 2010 et 2019. Cette dernière est légèrement moins importante que la diminution de la population au niveau de l'EPCI (- 1,4 %).

Evolution de la population

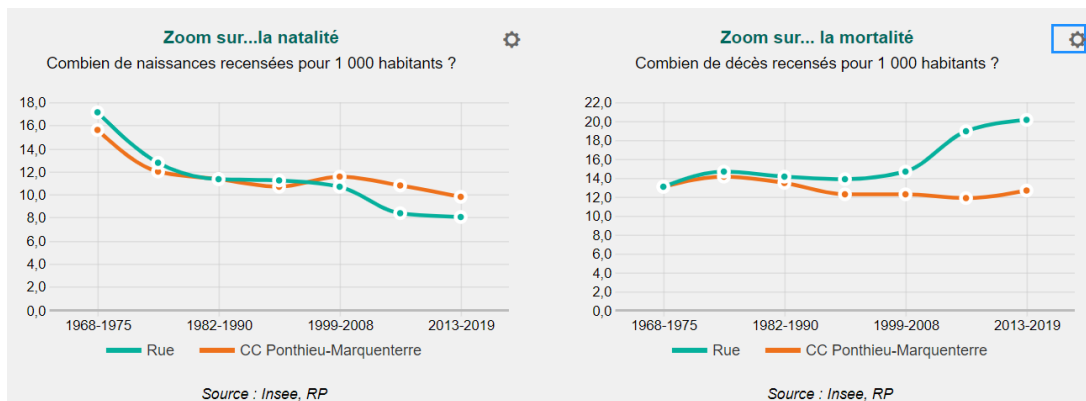


Portrait de territoire, Espelia, 2023

L'étude de la natalité et de la mortalité permet partiellement d'expliquer l'évolution de cette démographie. En effet, entre 1968 et 2019, le nombre de naissance pour 1 000 habitants est passé de 15,1 à 9,8³⁰. On constate une évolution similaire au niveau de l'intercommunalité. De même, sur la même période, le nombre de décès recensés pour 1 000 habitants est passé de 13, à 20,1 (contre 13 à 12,7 au niveau de l'EPCI).

²⁹ Portrait de territoire, Espelia, 2023

³⁰ Observatoire des territoires, Insee, 2023

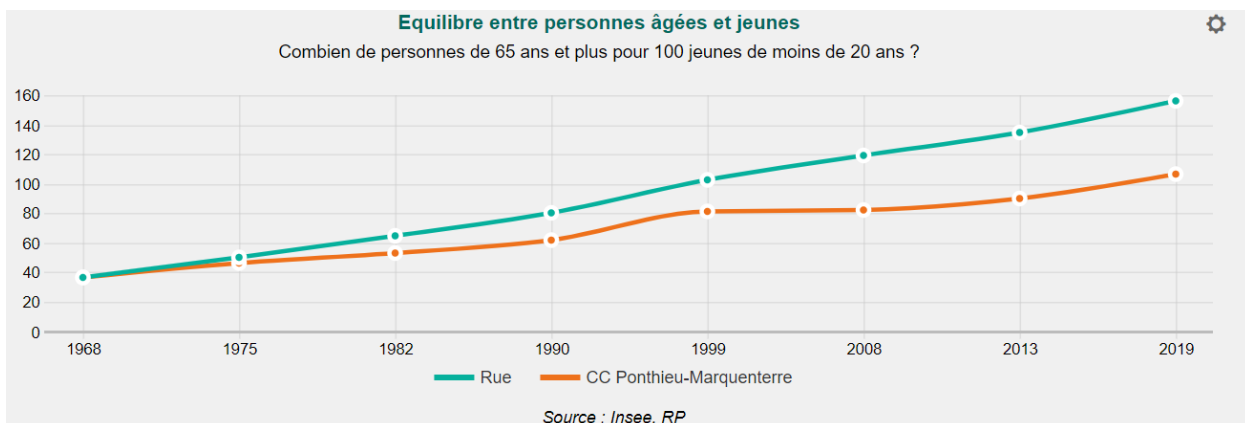


Observatoire des territoires, Insee, 2023

2.1.2. Age de la population

Sur la commune de Rue, on retrouve une part importante d'habitants de plus de 60 ans³¹ : 39 % (1 216), c'est plus qu'à l'échelle de l'intercommunalité et beaucoup plus qu'à l'échelle départementale et régionale (environ 25 %).

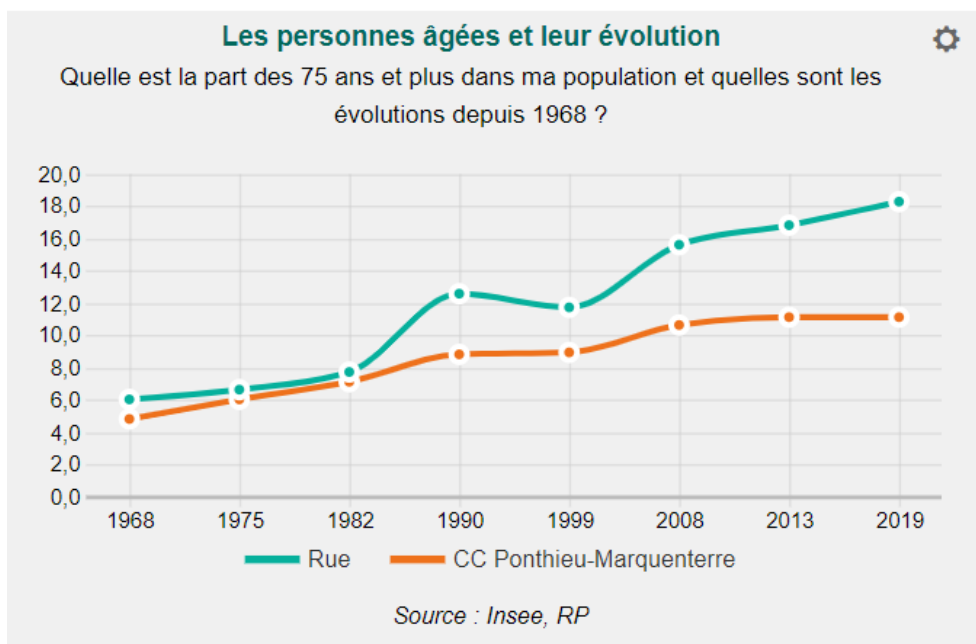
On remarque donc un vieillissement de la population sur le territoire de la commune de Rue. En 2010³², la commune comptait 30 % d'habitants de moins de 29 ans pour 34 % d'habitants de plus de 60 ans. En 2019, on comptait 29 % d'habitants de moins de 29 ans pour 40 % d'habitants de plus de 60 ans. La part de la population âgée de plus de 90 ans a évolué 2,14 % à 3,61 %.



Observatoire des territoires, Insee, 2023

³¹ Portrait de territoire, Espelia, 2023

³² Portrait de territoire, Espelia, 2023



Observatoire des territoires, Insee, 2023

Parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, on constate que 33 %³³ d'entre elles vivent dans des structures d'hébergement dédiées, contre seulement 11,8 % au niveau de l'intercommunalité. C'est plus qu'en 2013, où cette part s'élevait à 31 %, ce qui suit la tendance de vieillissement de la commune. On constate également que 44,1 % des personnes de plus de 75 ans vivent seules (contre 40,6 % à l'échelle de l'EPCI). Ce constat pose alors des questions en termes d'adaptation des logements et, plus généralement, de la commune aux besoins spécifiques de ces individus.

2.1.3. Autres caractéristiques

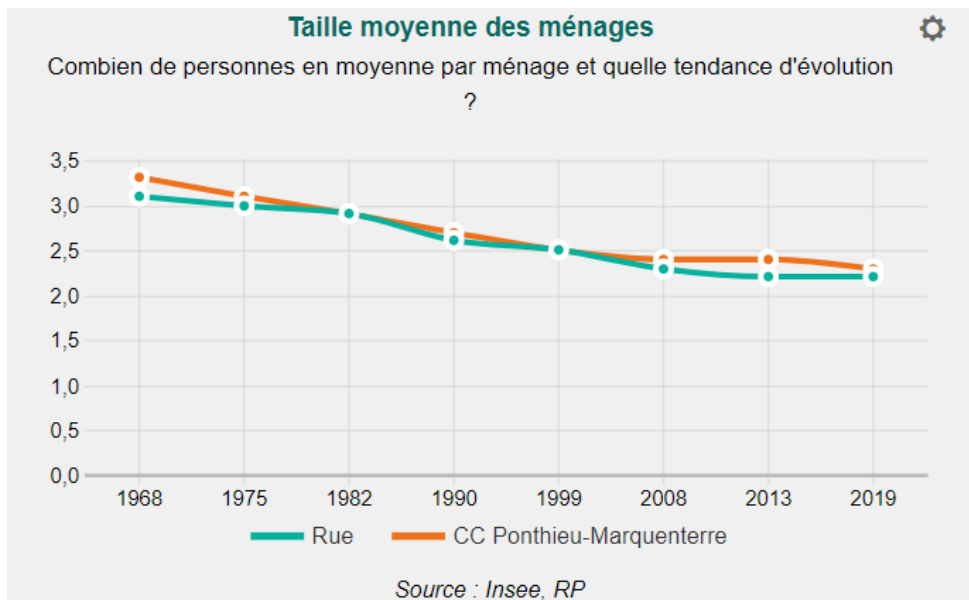
En 2019³⁴, le territoire comptait 1 323 ménages. Parmi ces ménages, plus de 38,21 % sont composés de 2 personnes, plus de 3,95 % sont des familles avec 3 enfants. On compte également plus de 12,01 % de familles monoparentales, soit moins qu'à l'échelle intercommunale (12,34 %) ou départementale (15,87 %). Ce taux de familles monoparentales a baissé depuis 2012, passant de 14,68 % à 12,01 % en 2019. Le territoire communal héberge également 34,08 % de personnes seules contre 29,21 % pour l'EPCI. Toutefois, au niveau du département, la part des personnes seules s'élève à 34,74 %.

Par ailleurs, la commune de Rue connaît une diminution de la taille moyenne des ménages passant de 2,46 en 1999 à 2,17 en 2018³⁵. Cette diminution liée au desserrement de la population explique en partie la croissance du nombre de ménages et de résidences principales.

³³ Observatoire des territoires, Insee, 2023

³⁴ Portrait de territoire, Espelia, 2023

³⁵ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de la commune nouvelle de Rue, Communes du Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022



Observatoire des territoires, Insee, 2023

2.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

La commune de Rue a connu une diminution de sa population entre 2010 et 2019, principalement due à une baisse du taux de natalité et à une augmentation du taux de décès. La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est élevée dans la commune, dépassant les chiffres de l'intercommunalité, du département et de la région. Cette tendance au vieillissement s'observe également dans la répartition par âge, avec une diminution des jeunes et une augmentation des personnes âgées. Une part importante des personnes âgées de 75 ans et plus réside dans des structures d'hébergement, ce qui soulève des questions sur l'adaptation des logements et des services aux besoins de cette population spécifique.



Enjeux

- **Adaptation au vieillissement de la population**
- **Adaptation au desserrement et à l'augmentation des personnes seules**

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

3. Urbanisme et habitat

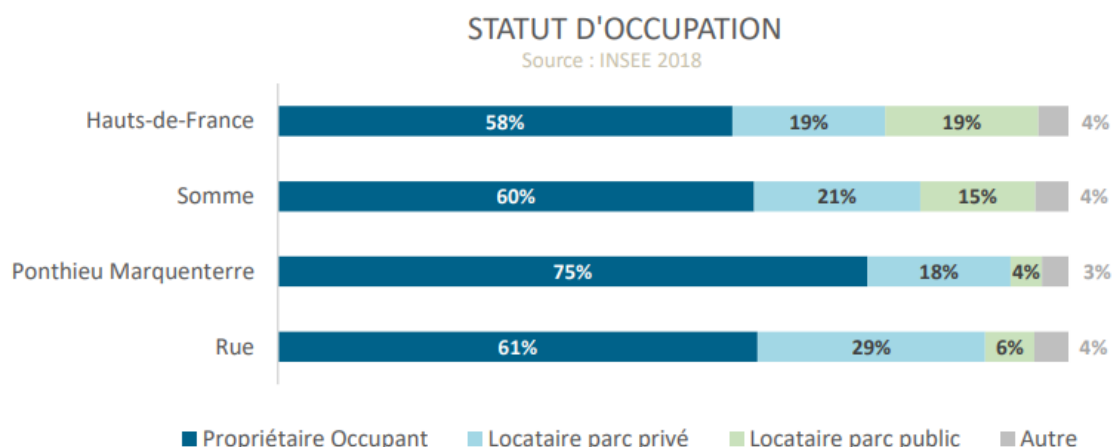
3.1. Etat des lieux

3.1.1. Habitat

Des propriétaires occupants prédominants

L'occupation du parc de résidences au sein du Ponthieu-Marquenterre indique une part importante de propriétaires, plus de 6 résidences principales sur 10³⁶. A l'échelle départementale de la Somme, on retrouve la même proportion de propriétaires occupants.

Le parc locatif est plus présent sur la commune de Rue que sur le reste du territoire (Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre) et notamment le parc locatif privé. La part de logements locatifs social est très faible (6 %) par comparaison au département (15 %) ou à la région (19 %). Ici, on peut imaginer que le parc locatif joue le rôle du parc social.



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

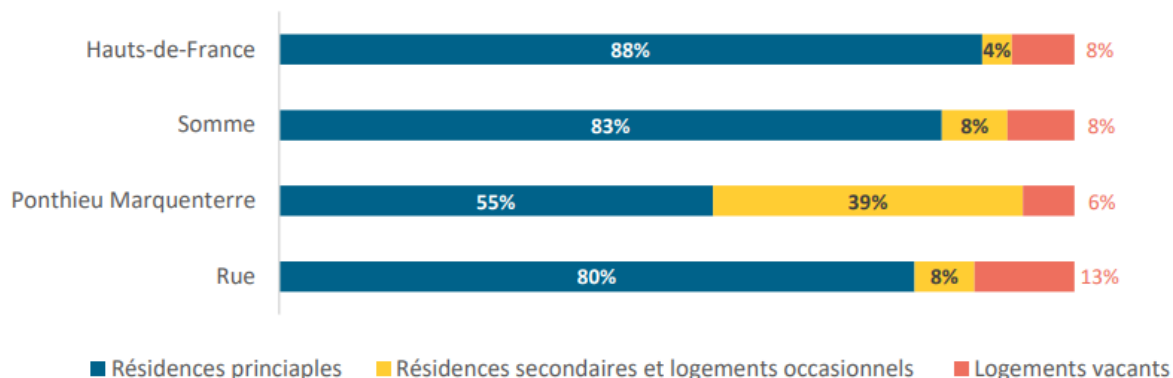
La structure du parc de logements

La commune de Rue compte 1 656 logements pour 3 096 habitants. Le parc de logements est ainsi composé à 80 % de résidences principales (1 323), 8 % de résidences secondaires (125) et 13 % de logements vacants (208) selon l'INSEE 2018.

³⁶ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

STATUT DU LOGEMENT

Source : INSEE 2018

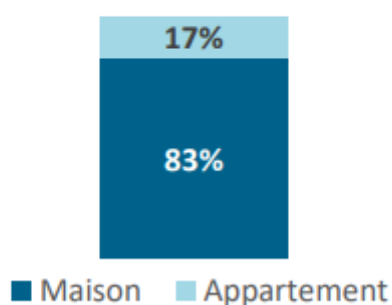


Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

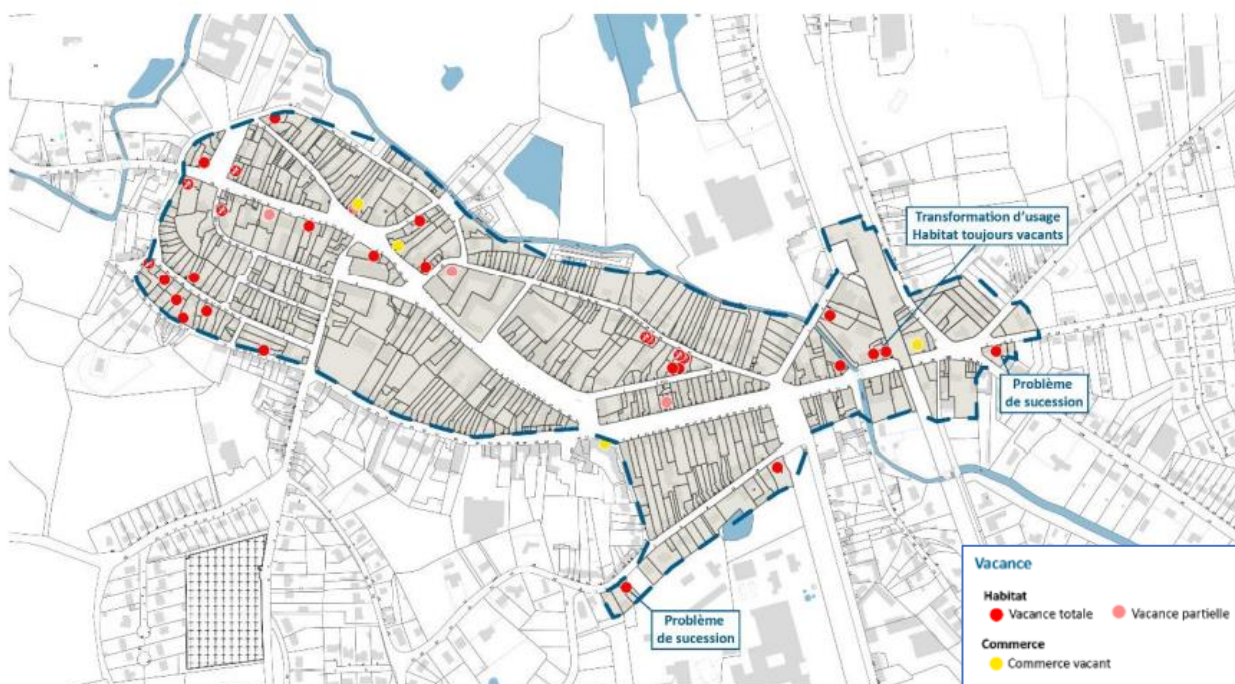
La comparaison avec les différents échelons territoriaux permet d'appréhender ces valeurs. Les parts de résidences principales et secondaires sont dans la moyenne du Département et de la Région. A l'échelle Départementale, le territoire de Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre est celui sur lequel se concentre la plus grande quantité de résidence secondaire. Cependant, ces résidences secondaires ne se trouvent pas sur la commune de Rue. Ce qui est marquant est la part très importante de vacance (12,6 %) selon l'INSEE 2019. Ce taux est presque le double de l'EPCI (6,5 %), et reste supérieur à la moyenne départementale (8,5 %).

TYPOLOGIE DES LOGEMENTS VACANTS

Source : LOVAC - 2020

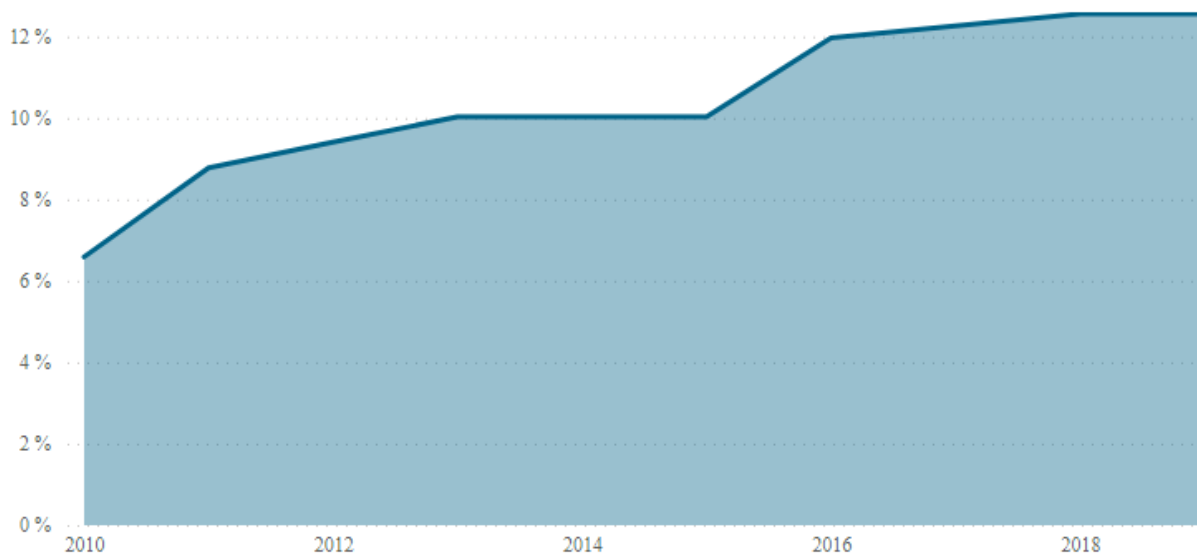


Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Evolution du taux de vacance



Portrait de territoire, Espelia, 2023

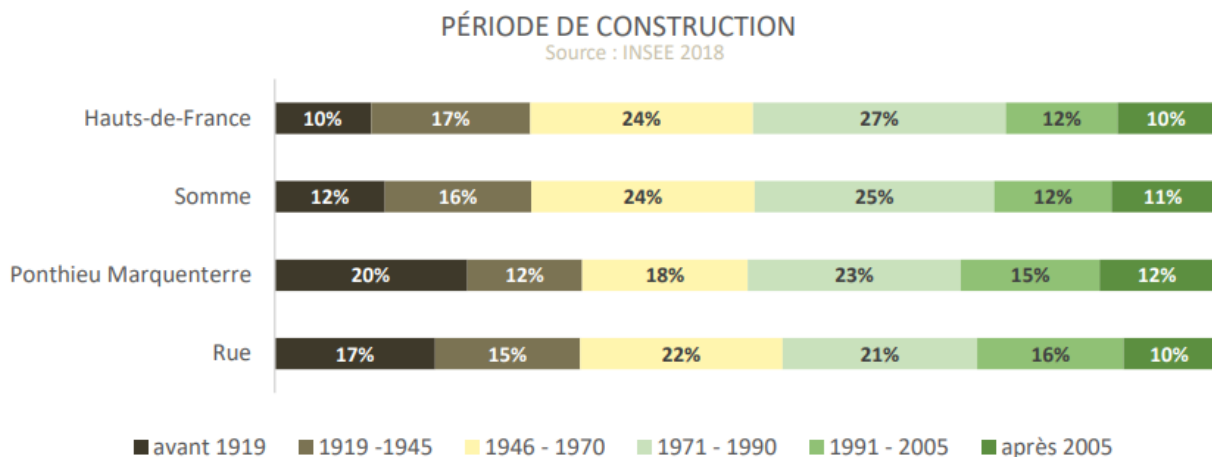
Un parc d'habitat ancien

La décomposition du parc des résidences principales selon l'année de construction témoigne de l'ancienneté du parc³⁷. En effet, 32 % des résidences principales ont été construites avant 1946

³⁷ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

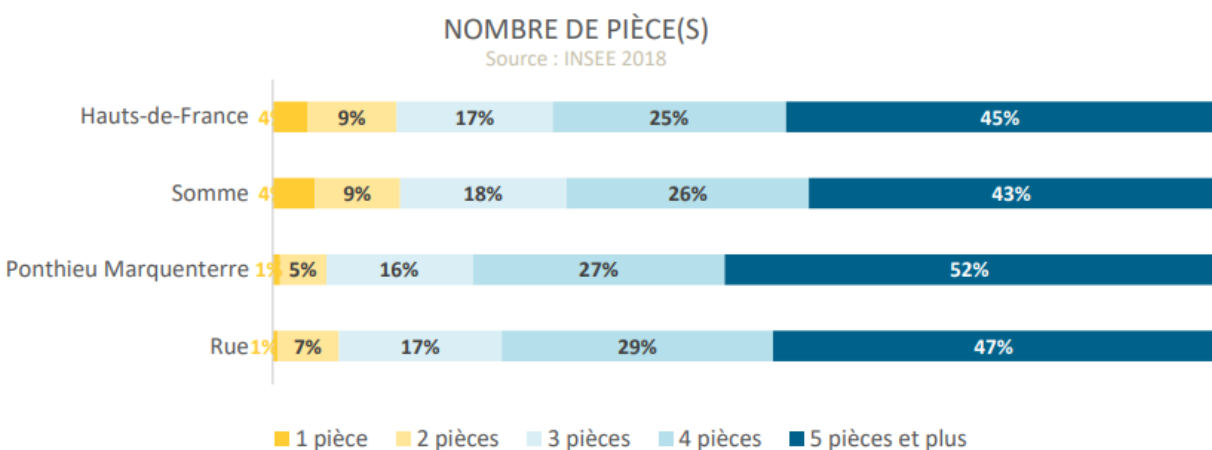
contre 28 % à l'échelle départementale. C'est la moitié des logements de Rue qui ont été construits avant les 1ères réglementations thermiques de 1974 (715).



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Taille des logements

La ville de Rue, comme la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre est caractérisée par une surreprésentation de grands logements. 47 % des logements en résidences principales comptent 5 pièces ou plus (620) contre 45% dans les Hauts-de-France et 43% dans la Somme.



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Avec 88% de maisons sur le territoire de Rue, on comprend mieux la taille importante des habitations (47% de 5 pièces ou plus). Cependant, on retrouve tout de 11% d'appartements ce qui est important par rapport au reste du territoire de la Communauté de Communes (5%).

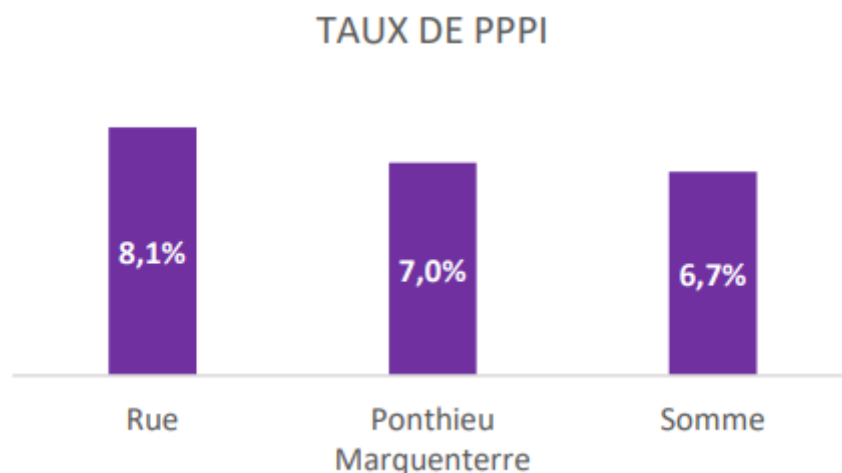
Un parc d'habitat indigne et dégradé important

Au niveau du Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI)

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

dénombrer 108 logements du PPPI soit 8,1 % du parc privé de résidences principales. Ce taux est plus important qu'à l'échelle de la Communauté de communes (7 %) et du département (6,7 %).



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

Sur la commune de Rue, 25 % des logements sont des passoires énergétiques. Ces chiffres sont légèrement plus faibles qu'à l'échelle Intercommunale ou Départementale, cependant ils ne doivent pas être négligés.

3.1.2. Espaces publics et accessibilité

La commune bénéficie d'un très bon niveau d'équipements et de services qui sont autant de facteurs d'attractivité. Toutefois, la spatialité du centre-bourg apparaît très diluée pour une commune d'environ 3 000 habitants. Il semble que les espaces publics tels que sont aménagés actuellement sont peu praticables pour les personnes à mobilité réduite³⁸. La place de la voiture bien que diminuée par la construction de la rocade reste un défi afin de libérer de l'espace pour les déplacements des piétons.

Leur réaménagement devra permettre de :

- Développer les mobilités douces au sein des espaces publics
- Rendre les espaces publics plus conviviaux
- Accroître la sécurité des piétons dans les espaces publics

Les places et espaces publics structurants

³⁸ Étude de programmation, aménagement et cadre de vie des 2023.

- La place du Général de Gaulle comme lieu de départ de parcours pédestres et comme lieu de continuité des mobilités douces depuis la gare
- Le réaménagement de la place du Magasin pour accroître sa convivialité
- La réduction/suppression du parking sur la place de Verdun pour améliorer les modes doux

3.1.3. Commerces

Rue dispose d'un centre-ville composé 79 cellules commerciales, composant un linéaire continu (Place Anatole Gosselin / Place du Général Leclerc / Rue du Colonel Tétart / Avenue des Frères Caudron / Rue de la Barrière).

6 cellules sont diagnostiquées comme vacantes et la plus grosse cellule est occupé par Auchan Supermarché (1 450 m²) qui est implantée à proximité immédiate du centre-ville.

Une mixité est observée au niveau des rez-de-chaussée sur ces linéaires, avec l'alternance de commerces et logements, parfois transformés en habitation alors qu'autrefois il s'agissait de vitrines commerciales.

Un marché se tient le samedi matin sur la Place de Verdun.



Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2022

Le centre-ville de Rue propose une offre de proximité large et diversifiée, avec une belle part faite aux services, représentant près d'un commerce sur trois dont 10 de type banque, assurance, agence immobilière.

2 petites zones commerciales de périphérie sont présentes sur Rue :

RF
Préfecture de la Somme

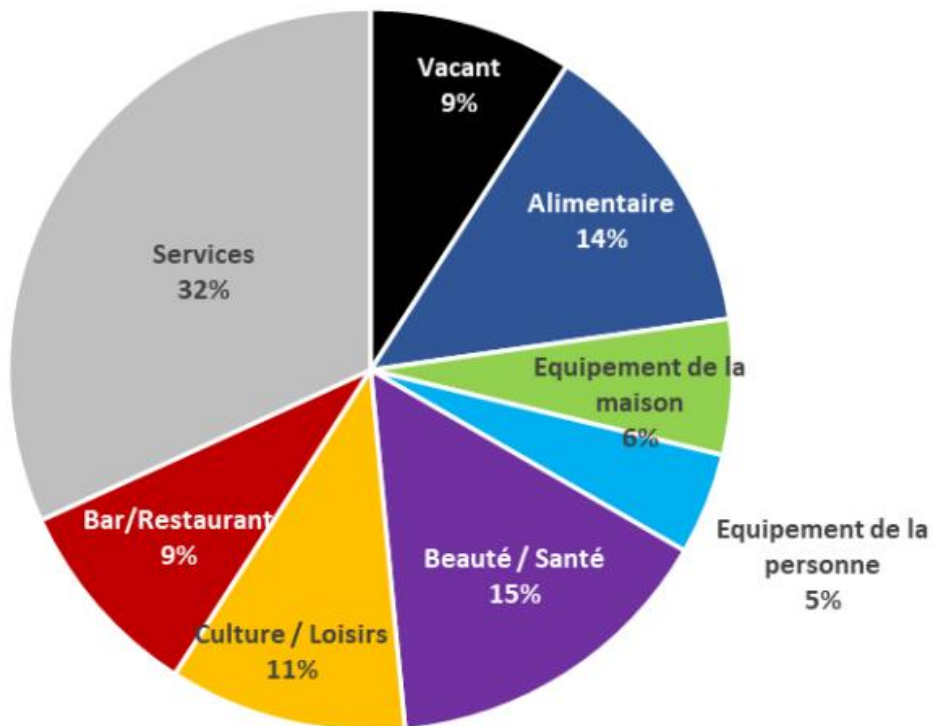
Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

- L'une autour du Carrefour Market, à l'entrée Nord-Ouest de la commune, avec quelques services autour (une station-service, un garage et un café).
- L'autre autour de Lidl, au sein d'une zone d'activités au Sud, complétée d'un magasin Action, de trois garages et de pompes funèbres.

En chiffres, le commerce à Rue représente :

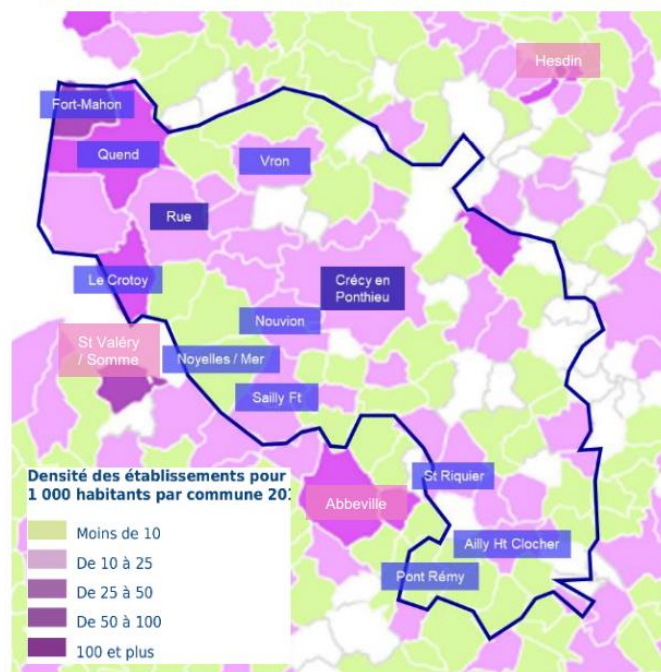
- 35 M € de chiffre d'affaire
- 60 commerces
- 13 % de clients hors CCPM

Ces cellules commerciales sont réparties comme suit :



Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2022

Les densités d'établissements* de commerces et services



Diagnostic commercial et préconisations d'évolution du commerce de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, CCI, 2023

3.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

Le parc de logements de Rue présente des problématiques de vacance, d'indignité et de dégradation avec des taux en moyenne plus élevés que les échelons communaux et départementaux. De même, de nombreux logements anciens nécessiteraient d'être rénovés thermiquement. Pourtant, on relève une inexistence quasi complète de réhabilitation aidée. Cette vacance tend à devenir problématique : forte concentration dans le centre-bourg, 29 % de vacance structurelle, 43 % de grandes typologies, bien que le travail de terrain ait permis de constater que la vacance a diminué ces dernières années. Le parc locatif privé est important (29 % du parc des résidences principales). La commune connaît une surreprésentation de grands logements. Les petites typologies qui font défaut peuvent bloquer les parcours résidentiels des ménages. Par ailleurs, un manque de logements commence à se faire sentir sur la commune. Les logements vacants de la commune sont majoritairement de petites maisons. La typologie du parc vacant semble plus adaptée aux besoins des habitants que celle du reste du parc de logements.

Au niveau des espaces publics, on remarque un manque de convivialité et de places aux modes doux.

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

La commune dispose d'une offre commerciale variée et diversifiée mais présente quand même quelques vacances. La commune est marquée par le développement d'habitation en rez-de-chaussée à la place d'anciennes vitrines commerciales.



Enjeux

- Résorption de la vacance résidentielle et commerciale
- Rénovation, réhabilitation et adaptation des logements
- Permettre la rénovation énergétique
- Œuvrer à un meilleur partage de l'espace public au sein de la commune
- Rendre les espaces publics plus conviviaux
- Rester vigilant à l'équilibre résidentiels/commerces dans les rez-de-chaussée

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU

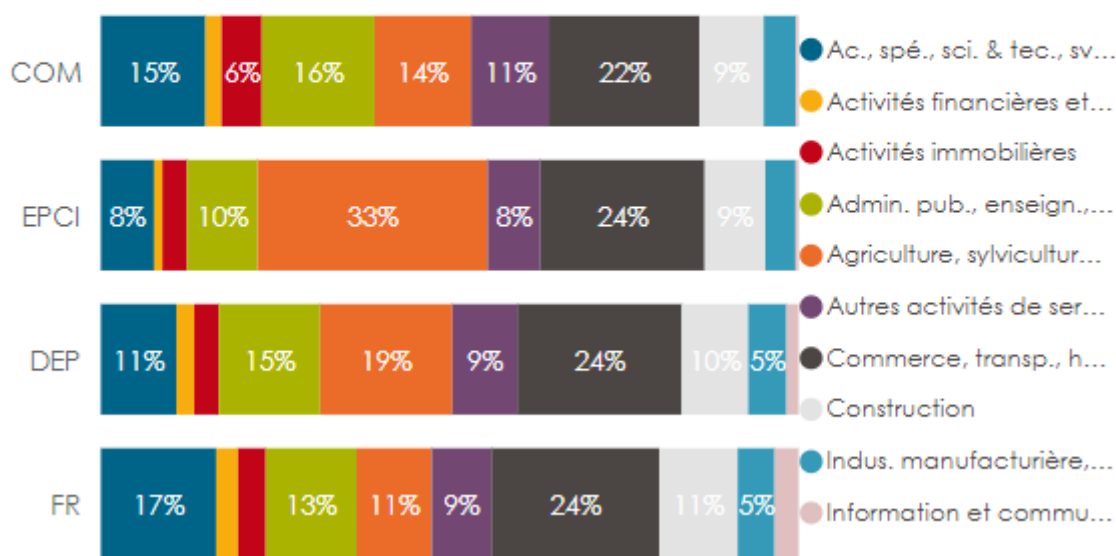
4. Economie, emploi, commerce, tourisme

4.1. Etat des lieux

4.1.1. Tissu économique local

En 2019³⁹, le territoire communal comptait 260 entreprises, soit une augmentation de 30,65 % depuis 2010. Au niveau de la répartition de ces dernières par secteurs, on constate une prédominance des entreprises dans le secteur du commerce, transports et hébergement, de l'administration publique, les activités spécialisées et l'agriculture.

Comparaison de la répartition des entreprises par secteurs



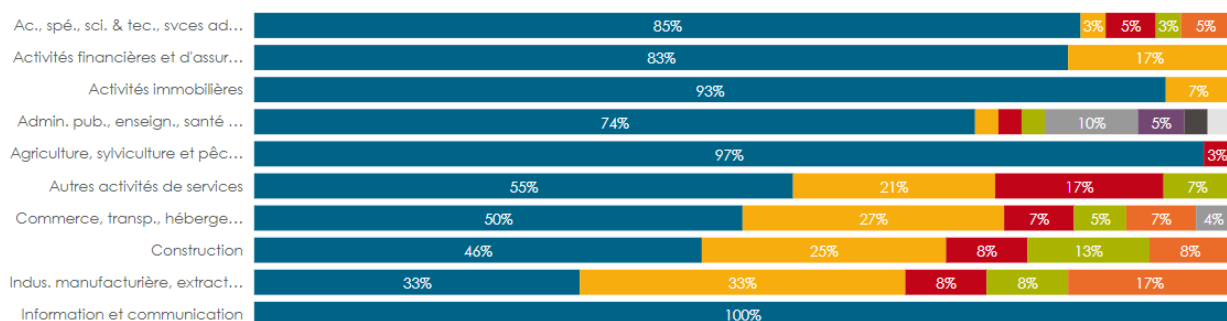
Portrait de territoire, Espelia, 2023

De plus, on remarque que l'immense majorité des entreprises sont de petites tailles, malgré quelques exceptions, notamment dans le secteur de l'industrie, de l'administration publique, de la construction et du commerce.

³⁹ Portrait de territoire, Espelia, 2023

Nombre d'entreprises en fonction du secteur et de leur taille

● 0 ● 1 à 2 ● 3 à 5 ● 6 à 9 ● 10 à 19 ● 20 à 49 ● 50 à 99 ● 250 à 499 ● 500 à 999

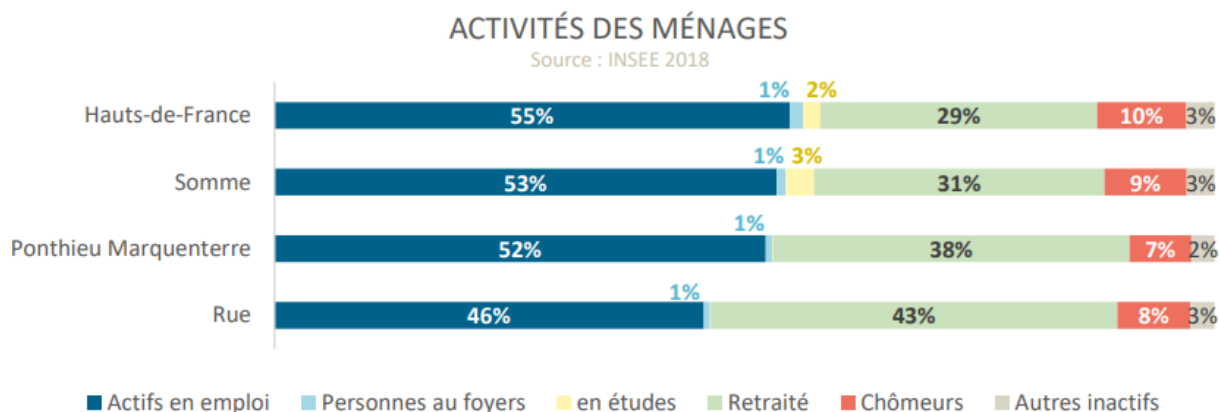


Portrait de territoire, Espelia, 2023

4.1.2. Emploi et chômage

Les ménages présents sur la commune de Rue sont différents de l'ensemble de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre⁴⁰. On retrouve une part de retraités plus importante qu'à l'échelle de l'agglomération : 44,5 % des professions et catégories socioprofessionnelles de la commune contre 34,2 % dans la communauté de communes⁴¹.

La part de chômeurs est plus importante sur cette commune que sur le reste de l'intercommunalité. Ce taux de chômage s'élevait à 18 % en 2019 et concernait pour près de 28,83 % des personnes de 15 à 24 ans et pour 60,38 % de 25 à 54 ans. En 2019, le taux de chômage chez les 15 – 24 ans était de 34,5 %.



Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

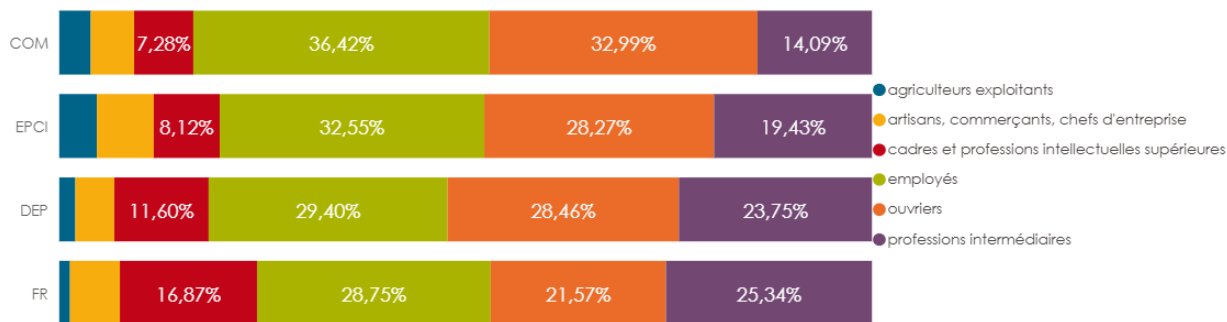
Au niveau des catégories socio-professionnelles, les habitants de Rue sont essentiellement des employés, des ouvriers ou exercent des professions intermédiaires. Cette structure est proche de celle de l'intercommunalité, mais se démarque tout de même avec une part plus importante

⁴⁰ Portrait de territoire, Espelia, 2023

⁴¹ Observatoire des territoires, Insee, 2023

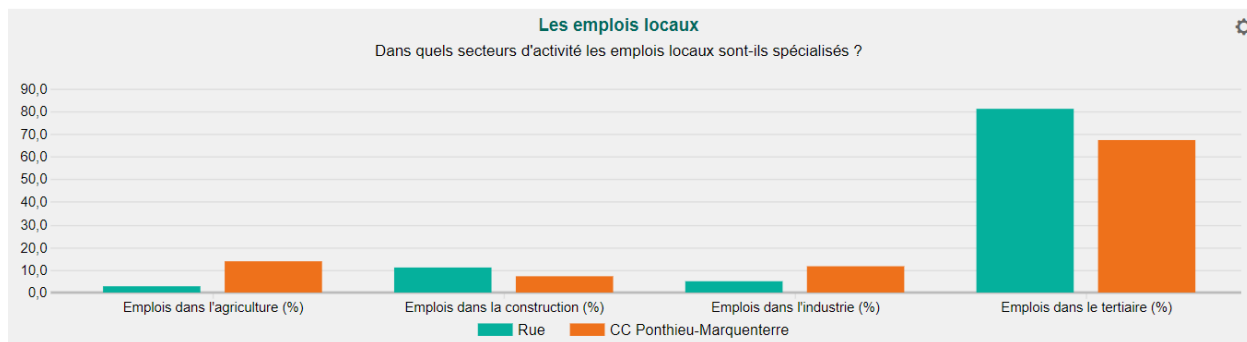
d'ouvriers et une part moindre de professions intermédiaires.

Emplois par catégorie socio-professionnelle



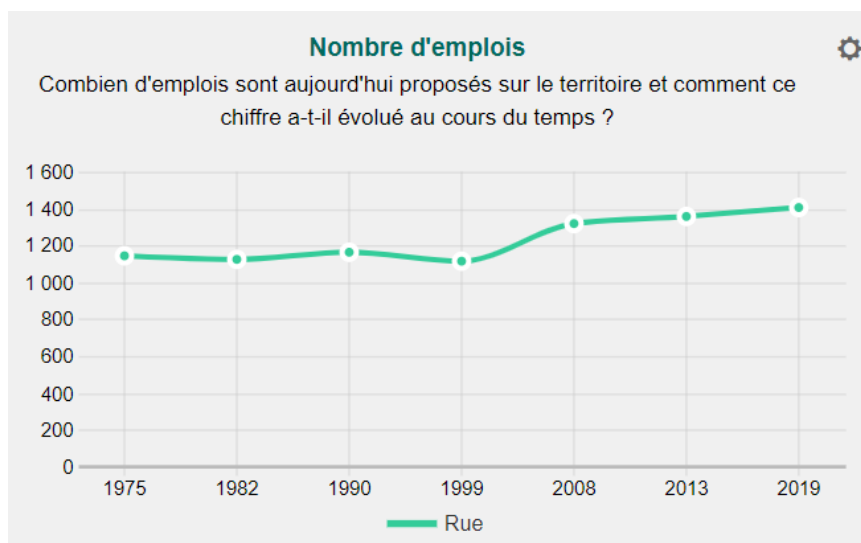
Portrait de territoire, Espelia, 2023

En 2019⁴², 81,1 % des emplois étaient spécialisés dans le tertiaire.



Observatoire des territoires, Insee, 2023

Le nombre d'emplois proposés sur le territoire de la commune est en augmentation depuis 2008, étant passé de 1 320 emplois à 1 407 en 2019.



Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁴² Observatoire des territoires, Insee, 2023

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

Au niveau du revenu médian, on remarque un revenu médian inférieur à celui des habitants de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre : 19 720 €⁴³ contre 20 690 €. A l'échelle de la commune de Rue, 47% des propriétaires occupants seraient éligibles à l'Anah en termes de ressources (254 Très modestes et 135 Modestes). Parmi ces propriétaires occupants éligibles, 65% relèvent du statut de propriétaires occupants très modestes correspondant au public le plus précaire. On peut noter que la part de ménages très modestes sur la commune de Rue est plus importante que la part de l'ensemble des ménages éligibles du Ponthieu-Marquenterre.

4.1.3. Scolarité et formation

Au niveau de Rue, la part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés s'élève à 14,8 %⁴⁴, contre 18,8 % au niveau de l'intercommunalité. Toutefois, l'étude de la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire confrontés à des difficultés d'insertion met en lumière un problème d'insertion des jeunes de Rue sur le marché du travail. En effet, en 2019, la part communale de NEET s'élevait à 21,3 %, supérieur de 1,2 points à l'intercommunalité.

Au niveau des équipements, scolaires la commune est équipée, d'une école maternelle (82 élèves), de deux écoles primaires (187 et 112 élèves), de deux collèges (133 et 300 élèves), d'un lycée d'enseignement professionnel (256 élèves)⁴⁵.

4.1.4. Tourisme

Un contexte de biodiversité rare

Un des éléments clé de la commune en matière de paysage est sa biodiversité remarquable, ce sont en effet 946 espèces végétales qui ont été observées dont 772 après 1990, parmi lesquelles se trouvent 170 espèces patrimoniales⁴⁶. Elle est ainsi l'une des communes des Hauts-de-France la plus riche en espèces de plantes patrimoniales recensées : on peut y trouver le Comaret des marais, une douzaine d'orchidées (parmi lesquelles les rarissimes Liparis de Loesel et l'Orchis de mai), ainsi que le Ményanthe trèfle d'eau, la grande Douve ou des Utriculaire. Ont aussi été observées 630 espèces animales, dont 169 espèces d'oiseaux. Toutefois, si cette riche biodiversité présente un atout touristique exceptionnel, une vigilance doit être de mise quant à sa préservation.

Un patrimoine important, source d'opportunités touristiques

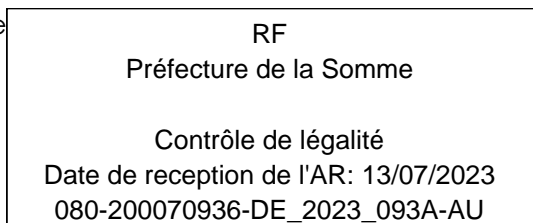
Le territoire dispose d'une richesse patrimoniale importante qui est en partie dans le centre-bourg

⁴³ Etude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022

⁴⁴ Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁴⁵ Étude de programmation, aménagement et cadre de de Rue, 2023.

⁴⁶ Atlas Paysager et Patrimonial de Rue, 2020



de la commune : la Chapelle du Saint Esprit, la Chapelle de l'Hospice, L'église Saint Wulphy, Le Beffroi, le Circuit Historique, le Musée des Frères Caudron, le marais de Larronville.⁴⁷ L'ensemble de ces patrimoines illustre la richesse historique de la commune de Rue, ils représentent une véritable source d'opportunité pour le développement touristique, notamment en complément de la diversité paysagère évoquée précédemment. Rue détient également une architecture de villa bourgeoise qui est peu mise en avant, de nouveaux aménagements permettraient de les valoriser, en repensant par exemple la place occupée par la voiture qui ne permet d'apprécier la richesse de ce patrimoine à sa juste valeur⁴⁸.

4.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

Au niveau du tissu économique, on remarque une prédominance des entreprises présentes dans le secteur du commerce, de l'administration publique, les activités spécialisées et l'agriculture. Le secteur tertiaire concentre la quasi-intégralité des emplois du territoire. Ces entreprises, sauf exceptions, sont essentiellement de petites tailles.

La commune présente un taux de chômage important, notamment chez les jeunes ce qui témoigne de difficultés d'insertion marquée. La population présente un revenu médian relativement bas et est relativement précaire.

La commune dispose d'une offre d'enseignement assez complète.

La commune dispose enfin d'atouts touristiques majeurs : patrimoine naturel, paysager et historique.



Enjeux

- **Diversifier et développer le tissu économique communal,**
- **Proposer des solutions pour résorber le chômage,**
- **Faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail,**
- **Soutenir les ménages précaires via des dispositifs ciblés**
- **Mettre davantage en avant le patrimoine pour permettre l'accueil de touristes sur le territoire.**

⁴⁷ Service du patrimoine, Ville de Rue.

⁴⁸ Étude de programmation, aménagement et cadre de

5. Services à la population

5.1. Etat des lieux

5.1.1. Services et équipements présents sur le territoire

En 2022⁴⁹, 100 % du territoire communal était couvert en 4G par, a minima, un opérateur. En 2015, le taux était déjà de 82,7 %, là où la Communauté de communes était à 28,1 %. Le territoire reste cependant non raccordé à la fibre optique (0,7 %).

Par ailleurs, au niveau du secteur associatif, le nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants s'élève à 25,6 %, contre 22,1 % pour la France en 2018. Cet indicateur peut constituer un proxy du dynamisme associatif de la commune.

5.1.2. Santé

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)⁵⁰ est un indicateur local qui tient compte de l'offre et de la demande issue des territoires environnants. L'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité aura tendance à masquer. Cet indicateur s'élève à 4,7, contre 3,9 pour la France.

5.1.3. Mobilités

La circulation automobile dans le centre-ville de Rue⁵¹ est fortement marquée par le passage de deux routes départementales :

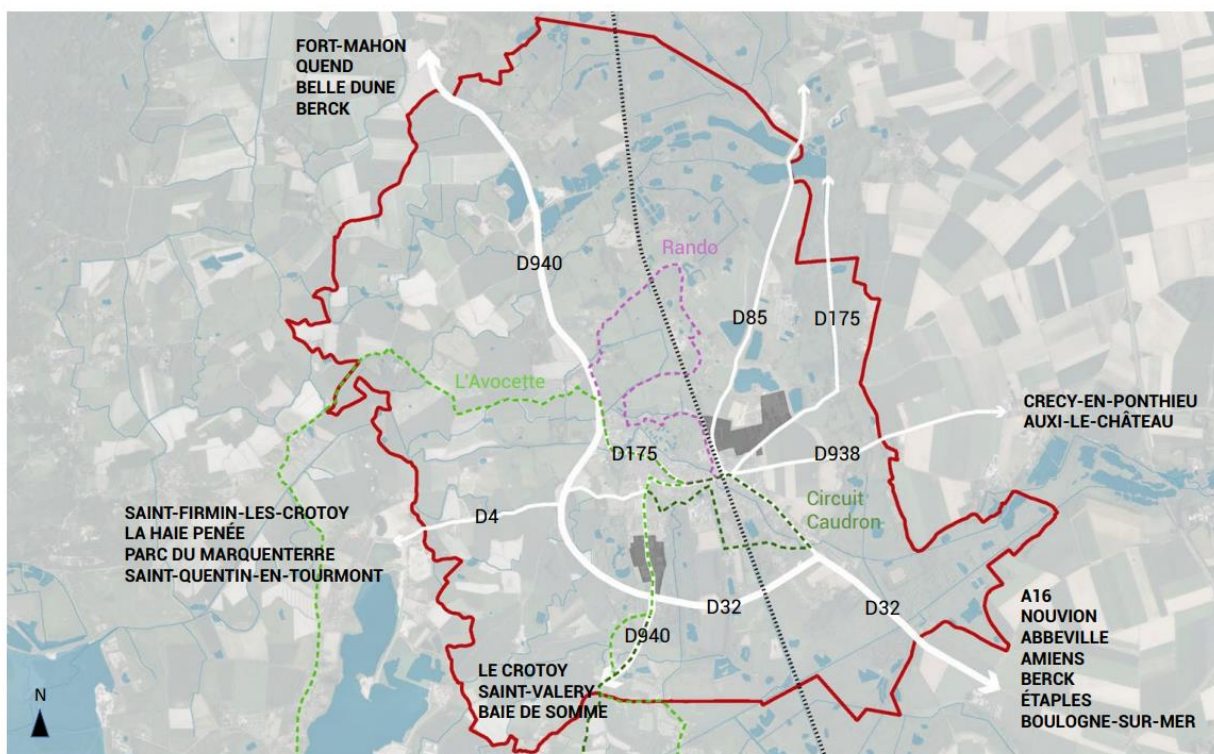
- La RD 938 : de la RN 17 à Péronne à la RD 940 et 32 à Rue / Classe 1
- La RD 175 : de la RD 776 à Rennes à la RN 180 à Rouen / Classe 2

La circulation est également marquée par la RD 940 qui crée en zone limitrophe du centre-Bourg permet de limiter les flux de circulations au sein du centre urbain.

⁴⁹ Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁵⁰ Observatoire des territoires, Insee, 2023

⁵¹ Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à R



Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à RUE (80), 2023.

Un centre-ville qui reste parasité par la voiture

Bien que la création de la rocade RD 940 ait permis comme mentionné précédemment de fluidifier une part du centre-ville, la qualité de l'expérience piétonnière reste dégradée. Effectivement, le diagnostic sur les espaces publics fait état d'une présence massive de voitures, et de parking, qui même lorsque le marché se tient, subsiste⁵². La prégnance de la voiture au détriment des piétons est un aspect qu'il est nécessaire de prendre en considération dans les décisions d'aménagement futures.

Une desserte par les TER qualitative et quantitative

La commune de rue possède d'une desserte en transports express régionaux (TER) de très bonne qualité puisqu'elle dispose d'une gare à proximité de son centre qui est reliée à deux lignes qui font l'axe Amiens-Calais, elles-mêmes interconnectées avec Arras/Lille et Paris. Ainsi, le trajet entre Rue-Lille est d'approximativement 2h15, et le trajet Rue-Paris s'effectue en sensiblement 1h50. Au-delà de cette qualité de service de TER, ces derniers passent à des fréquences régulières : 28 TER en moyenne en semaine, 22 TER en moyenne le samedi et 18 TER en moyenne le dimanche⁵³. Néanmoins, malgré cette desserte de qualité et en quantité, les actifs de la commune ont été seulement 3,2 % à se rendre sur leurs lieux de travail en transports en commun en 2019. Ce faible chiffre doit venir interroger s'il s'agit pour les actifs d'un choix lorsqu'ils disposent d'options variées, ou bien si cela est dû au fait que les lieux de travail ne soient pas bien reliés aux réseaux de TER

⁵² Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à Rue (80), 2023.

⁵³ Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à Rue (80), 2023.

<p style="text-align: center;">RF Préfecture de la Somme</p> <p style="text-align: center;">Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/07/2023 080-200070936-DE_2023_093A-AU</p>
--

existants.



● Arrêts desservis à la demande, sur réservation

Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à RUE (80), 2023.

Un potentiel cyclable à considérer et exploiter

L’analyse du schéma cyclable départemental donne à voir une place pour Rue non négligeable au sein du réseau de pistes cyclables et de véloroutes. Elle est d’abord un pôle au sein d’une aire d’attraction de quatre communes (Quend, Vron, Ponthoile, Le Crotoy). Ensuite, Rue est connectée à des réseaux de vélos routes locaux et départementaux⁵⁴. Il apparaît dès lors nécessaire de développer l’usage de ces réseaux existants, particulièrement face à la nécessité d’accroître les modes de déplacements doux.



Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à RUE (80), 2023.

⁵⁴ Étude de programmation, aménagement et cadre de

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 13/07/2023
080-200070936-DE_2023_093A-AU

Des équipements et services générateurs de flux

Les nombreux équipements scolaires génèrent des flux importants de mobilités puisque ce sont plus de 1 000 élèves qui sont scolarisés sur la commune.

Aussi, la présence d'équipements de santé comme les EPHAD, le centre hospitalier intercommunal, les maisons de santé et les cabinets engendrent un nombre important de déplacement entre les communes.

Les différentes surfaces commerciales d'ampleurs que sont le supermarché Auchan, Leader Price, Aldi, Lidl et Carrefour Drive sont également source de flux entrants et sortants dans la ville.

Ces équipements et services sont générateurs de flux et font de Rue un pôle d'équipements et services. Les habitants des communes périphériques sont dépendants de la voiture pour venir profiter de ces équipements/services, l'accessibilité automobile de Rue demeure de fait indispensable. Pour autant, lorsqu'il s'agit de la mobilité intra-urbaine, du quotidien, des habitants du centre-bourg les mobilités douces peuvent être privilégiées puisqu'en 10 minutes, depuis la Gare, l'ensemble du centre-bourg est praticable⁵⁵.

5.2. Synthèse et enjeux



Synthèse

La commune présente une dynamique associative intéressante. Au niveau de l'offre de santé, la commune dispose d'une Accessibilité Potentielle Localisée supérieure à celle nationale.

Au niveau de la mobilité, la commune est traversée par plusieurs routes fréquentées. Ces dernières créent donc des nuisances, notamment dans le centre. De même, on relève le manque d'aménagements pour les mobilités douces et la marche à pied.

La présence d'un grand nombre de services et d'équipements explique les flux importants qui traversent la commune.



Enjeux

- **Renforcer et pérenniser la dynamique associative,**
- **Renforcer l'offre de santé,**
- **Pacifier les mobilités communales et développer les modes actifs,**
- **Réussir à capitaliser autour de l'offre de TER quantitative et qualitative**

⁵⁵ Étude de programmation, aménagement et cadre de

6. Transition écologique

La part de surface artificialisée entre 2009 et 2021⁵⁶ est de 1,4 % (soit 42,1 Ha) contre 0,4 % pour l'intercommunalité. Au niveau des émissions de gaz à effet de serre hors puits en 2018, 18 088 tonnes équivalent CO2 sont relâchées localement dans l'atmosphère. Ces émissions proviennent essentiellement de l'agriculture.

⁵⁶ Observatoire des territoires, Insee, 2023

7. Sources

- Atlas Paysager et Patrimonial de Rue, 2020.
- Corine Land Cover, 2018
- Étude de programmation, aménagement et cadre de vie à RUE (80), 2023.
- Étude pré-opérationnelle « habitat » préalable à la mise en place de dispositif(s) programmé(s) sur la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, SOLiHA, 2022
- Observatoire des territoires, Insee, 2023
- Portrait de territoire, Espelia, 2023
- Service du patrimoine, Ville de Rue.

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/07/2023

080-200070936-DE_2023_093A-AU